

FONDATION DE LA
2^e chance

RAPPORT D'ACTIVITÉ & BILAN 2023

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



SOMMAIRE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

03 / Le mot de la Présidente Marie Bolloré

04 / Le Conseil d'Administration

06 / La 2^e chance

08 / Rapport d'activité

12 Que sont devenus nos lauréats ?

14 Les Partenaires de la Fondation

20 Les sites-relais de la Fondation

29 Les bénévoles de la Fondation

34 L'équipe du siège de la Fondation

36 Les bénévoles du siège de la Fondation

38 Les Comités d'Agrément

40 Les lauréats de la Fondation

47 Structures d'accompagnement

50 / Rapport financier

51 Rapport financier sur les comptes 2023

54 Bilan au 31 décembre 2023

56 Compte de résultat au 31 décembre 2023

57 Compte de résultat par origine et par destination au 31 décembre 2023

59 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 2023

61 Tableaux de variation des fonds propres et des fonds dédiés au 31 décembre 2023

63 Annexe aux comptes annuels

64 Notes sur le bilan

68 Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

70 Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées



Marie Bolloré
Présidente de la Fondation
de la 2^e chance

« À ce jour, plus de 9 000 personnes ont pu bénéficier de notre coup de pouce avec un taux moyen de retour à l'emploi de nos lauréats – après formation ou création/reprise d'entreprise – de plus de 71 %. »

Optim'É

Depuis plus de 25 ans, c'est la volonté de rebondir de nos lauréats qui suscite l'action, sans jugement ni a priori, de la Fondation de la 2^e chance. À ce jour, plus de 9 000 personnes ont pu bénéficier de notre coup de pouce avec un taux moyen de retour à l'emploi de nos lauréats – après formation ou création/reprise d'entreprise – de plus de 71 %.

L'intérêt et, je crois l'importance de notre action, nous ont permis en fin d'année d'obtenir pour la 4^e fois, le Label IDEAS qui atteste de la qualité des pratiques de la Fondation en matière de gouvernance, de finances et d'évaluation.

En 2023, nous avons soutenu 243 personnes en situation de grande précarité. Notre appui financier et le parrainage que nous leur apportons partout en France sont rendus possibles grâce aux 1 000 bénévoles sur le territoire et à nos généreux donateurs.

Je tiens à les remercier tous pour leur soutien et leur engagement sur la durée. Cette année, 73 entreprises portées par nos lauréats ont vu le jour. Certains d'entre eux, nous ont fait l'honneur de témoigner dans ce rapport.

Merci à tous pour votre lecture et pour votre aide.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Bureau



Gilles ALIX



Tristan VILLEMAIN



Marie BOLLORÉ



Vincent BOLLORÉ

Le comité d'audit

Yves CANNAC
Dominique HÉRIARD DUBREUIL
Léon LEWKOWICZ
Bertrand de SENNEVILLE

Le Conseil d'Administration

| | |
|--------------------------------|--|
| Présidente | Marie BOLLORÉ |
| Trésorier Général | Gilles ALIX |
| Directeur | Tristan VILLEMAIN |
| Administrateurs | Jean-Paul BAILLY Vincent BOLLORÉ Yves CANNAC Steve GENTILI Simonne GIRAUD Gabriel GRIMAUD Dominique HÉRIARD DUBREUIL Pacifique LE CLÈRE Ange MANCINI Martine NICOLAS Bertrand de SENNEVILLE |
| Commissaire du Gouvernement | Michel BART |

LA 2^e CHANCE

60
entreprises
privées

53
sites-relais
sur l'ensemble du
territoire national

1 000
bénévoles engagés



C'est pour aider et accompagner des personnes en situation de détresse, qui ont la volonté de renaître au travers d'un projet personnel de rebond de vie, que la « Fondation de la 2^e chance » a été imaginée en 1998. Le but étant de démontrer que l'initiative privée est un partenaire fiable et pérenne d'une politique publique de lutte contre la précarité, en associant les entreprises et leurs collaborateurs à une démarche commune d'humanisme et de solidarité.

Sa mission consiste à offrir un « coup de pouce » à des personnes âgées de 18 à 62 ans, confrontées à des épreuves d'origines diverses, souvent lourdes, presque toujours cumulatives et générant une vraie situation de précarité, qui entendent réaliser un rebond de vie soit en créant ou reprenant une petite entreprise, soit en suivant une formation de reconversion qualifiante permettant de se réinsérer dans la vie active.

Le « coup de pouce 2^e chance » se traduit par un appui financier et un parrainage. L'appui financier prend la forme d'une dotation ajustée en fonction des besoins de réalisation du projet. Le parrainage consiste en un accompagnement de grande proximité, jusqu'à la réalisation complète du projet.

La démarche de la Fondation présente trois caractéristiques essentielles :

Elle est partenariale. Un « Club des Partenaires » rassemble aujourd'hui près de 60 entreprises privées qui lui assurent une représentation nationale et lui apportent ses moyens d'action.



Elle est décentralisée. L'impératif de proximité est assuré à travers un réseau de 53 sites-relais, répartis sur le territoire national. Chacun d'eux, adossé à une entreprise partenaire, est placé sous la responsabilité d'une personne, déléguée de site, qui anime et coordonne les équipes d'instruction et de parrainage.

Elle est professionnelle. De grands acteurs de l'action sociale, de l'emploi et de l'insertion, des associations de seniors reconnues, participent, en partenariat avec la Fondation, à l'orientation et à l'accompagnement des porteurs de projets. Ces partenariats se déclinent dans le cadre de chaque site-relais, les équipes d'instruction et de parrainage réunissant des membres expérimentés de ces institutions, ainsi que des salariés et seniors bénévoles des groupes partenaires.

Environ 1 000 bénévoles, engagés dans les différents sites-relais, consacrent généreusement une part de leur temps à la vie de ceux-ci.



Labellisée en 2011, puis en 2015 et en 2019, la Fondation a obtenu pour la 4^e fois en novembre 2023 le label IDEAS.

Ce label, vecteur de confiance pour les financeurs et les donateurs, atteste de la mise en œuvre par les organismes à but non lucratif qui en sont dotés, de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances et d'évaluation. En effet, sa démarche s'appuie sur des procédures particulièrement rigoureuses.

Entre la mise à l'instruction et la décision du Comité d'Agrément ou du Conseil d'Administration, le délai ne doit pas excéder trois à quatre mois.

Chaque projet, après vérification de sa conformité avec les critères statutaires – rupture dans la trajectoire de vie, précarité réelle, recherche de cofinancements et validité du projet – est adressé au délégué de site le plus proche de son porteur. Le délégué de site mobilise aussitôt une équipe d'instruction qui dispose de trois semaines pour établir un rapport, circonstancié, complété par tous les justificatifs nécessaires.

Le rapport d'instruction est alors transmis aux membres des Comités d'Agrément régionaux, salariés volontaires de tous niveaux hiérarchiques n'étant pas, par ailleurs, instructeurs afin de permettre un deuxième regard indépendant. Le Comité d'Agrément concerné dispose de deux semaines pour étudier les dossiers. Sous l'autorité de son Président ou de sa Présidente, il se réunit pour décider collégialement de l'agrément.

Le Conseil d'Administration se tient trois ou quatre fois par an, en présence du Commissaire du Gouvernement, et statue sur les dossiers restés en suspens, avant d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Dès le lendemain, les notifications des décisions sont communiquées aux délégués de site qui mobilisent immédiatement les équipes de parrainage.

Chaque équipe de parrainage établit le contact avec son porteur de projet auquel il lie une charte de suivi cosignée. L'accompagnement s'entend technique, professionnel, social, humain, et moral si nécessaire. Régulièrement, l'équipe transmet à la Direction de la Fondation une note d'information relative aux conditions d'évolution du projet.

Un état global et « glissant » des parrainages en cours est tenu à jour. Le bon calibrage des projets et la rigueur des parrainages permettent de limiter considérablement les risques d'échec. La « mémoire vivante » de la Fondation en témoigne.

NOS VALEURS :

La Fondation garantit à tous ses intervenants un strict caractère de neutralité politique, sociale ou religieuse.

La Fondation maintient un comportement constant d'intégrité et de rigueur professionnelle dans le suivi des dossiers, tout en assurant un état d'esprit d'humanisme et de bienveillance à l'égard de tous.

La Fondation respecte les dispositions législatives et réglementaires relatives à son activité, en particulier concernant la protection des données personnelles et la production des informations financières.

Rapport D'ACTIVITÉ



Rapport D'ACTIVITÉ

En 2023, grâce à la mobilisation de nos délégués de site et de nos bénévoles, la Fondation de la 2^e chance, a soutenu 243 nouveaux lauréats.

De grands acteurs de l'action sociale, de l'emploi et de l'insertion, participent, en partenariat avec la Fondation, à l'orientation et à l'accompagnement des porteurs de projets.

Ces associations et organismes qui les guident dans le montage de leurs dossiers, parce qu'ils connaissent et apprécient son action, n'hésitent pas à solliciter notre Fondation dès lors que nos critères d'éligibilité sont avérés.

C'est grâce à l'engagement d'un millier de bénévoles impliqués dans la sélection et l'instruction des dossiers et dans le parrainage des lauréats qu'un suivi de proximité peut être réalisé.

Ces bénévoles viennent d'origines diverses : collaborateurs ou retraités d'entreprises partenaires, membres d'associations de seniors, indépendants... Tous autant animés par le désir d'aider à rebondir des personnes en difficulté qui veulent s'en sortir, en donnant de leur temps sans aucune contrepartie.

La Fondation de la 2^e chance a accordé, en 2023, 243 coups de pouce



À l'issue de la première sélection au siège de la Fondation, 80% des dossiers reçus de porteurs de projets ont été mis à l'instruction, dont 85% ont reçu un accord favorable pour une aide de la Fondation.

La répartition de nos coups de pouce demeure à peu près identique d'une année à l'autre :

- 67% de nos lauréats sont des femmes, pourcentage en diminution par rapport à 2022,
- Les lauréats entre 25 et 44 ans représentent 54% des projets soutenus, la moyenne d'âge étant de 38 ans,
- La proportion de 70% de lauréats aidés en 2023 pour une formation et 30% pour une création d'entreprise démontre par rapport à 2022, une légère progression des créations (5 points).

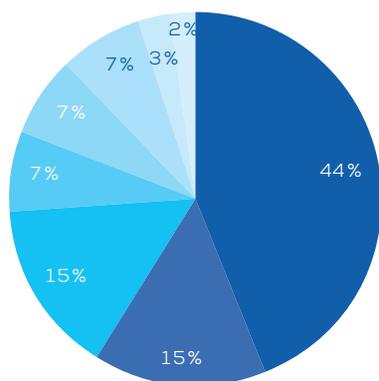
Répartition des coups de pouce en 2021, 2022 et 2023

| | H | F | 18/25 ans | 26/40 ans | 41/50 ans | 51/62 ans | Formations | Créations ou reprises d'entreprises |
|---------------------------------|----|-----|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-------------------------------------|
| Total Lauréats 2021/ 246 | 76 | 170 | 40 | 134 | 53 | 19 | 185 | 61 |
| Total Lauréats 2022/ 207 | 67 | 140 | 48 | 83 | 48 | 28 | 156 | 51 |
| Total Lauréats 2023/ 243 | 81 | 162 | 37 | 101 | 59 | 46 | 170 | 73 |

Lauréats Formations 2023

Parmi les aides à la formation, ce sont toujours les apprentissages permettant l'accès à des métiers du secteur médico-social et des services personnels (personnels soignants, auxiliaires de vie, éducateurs sociaux, puériculture, relaxation, coiffure, esthétique) qui sont largement majoritaires (44%). Suivent à parts égales, les métiers des fonctions administratives et supports des entreprises ainsi que les activités de transport

et de logistique avec 15%. Les métiers du bâtiment du génie civil, de la décoration, de l'entretien et des aménagements paysagers représentent 7%, part identique au secteur de l'artisanat, de la culture, des loisirs et de la communication ainsi qu'à celui du commerce, de l'hébergement et de la restauration. Le taux du secteur de l'enseignement et de la formation s'élève quant à lui à 2% des projets de formations financés en 2023.

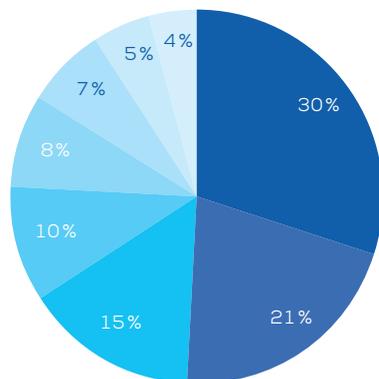


- Services personnels, action sociale et paramédicale
- Fonctions administratives et supports des entreprises
- Transports, logistique
- Bâtiment, génie civil, décoration, entretien et aménagements paysagers
- Artisanat, culture, loisirs et communication
- Commerce, hébergement, restauration
- Enseignement, formation
- Autres

Lauréats Créations ou reprises d'entreprises 2023

Ce sont les secteurs des services personnels, de l'action sociale et paramédicale (salons de coiffure, massages bien-être, entreprises de services à la personne, cabinets de soins paramédicaux...) qui représentent en 2023 la plus importante part des aides à la création ou à la reprise d'entreprise (30%). Suivent les activités du commerce (21%), du bâtiment, de la

décoration, de l'entretien et des aménagements paysagers (15%) ainsi que de la restauration avec 10%. Le secteur des industries manufacturières représente 8% des projets de création aidés en 2023. Enfin, les métiers de l'artisanat, de la culture et des loisirs représentent 7% tandis que ceux de la culture et production animale s'élèvent à 5%.



- Services personnels, action sociale et paramédicale
- Commerce
- Bâtiment, décoration, entretien et aménagements paysagers
- Restauration
- Industries manufacturières
- Artisanat, culture et loisirs
- Culture et production animale
- Autres

Rapport D'ACTIVITÉ

Un bilan positif

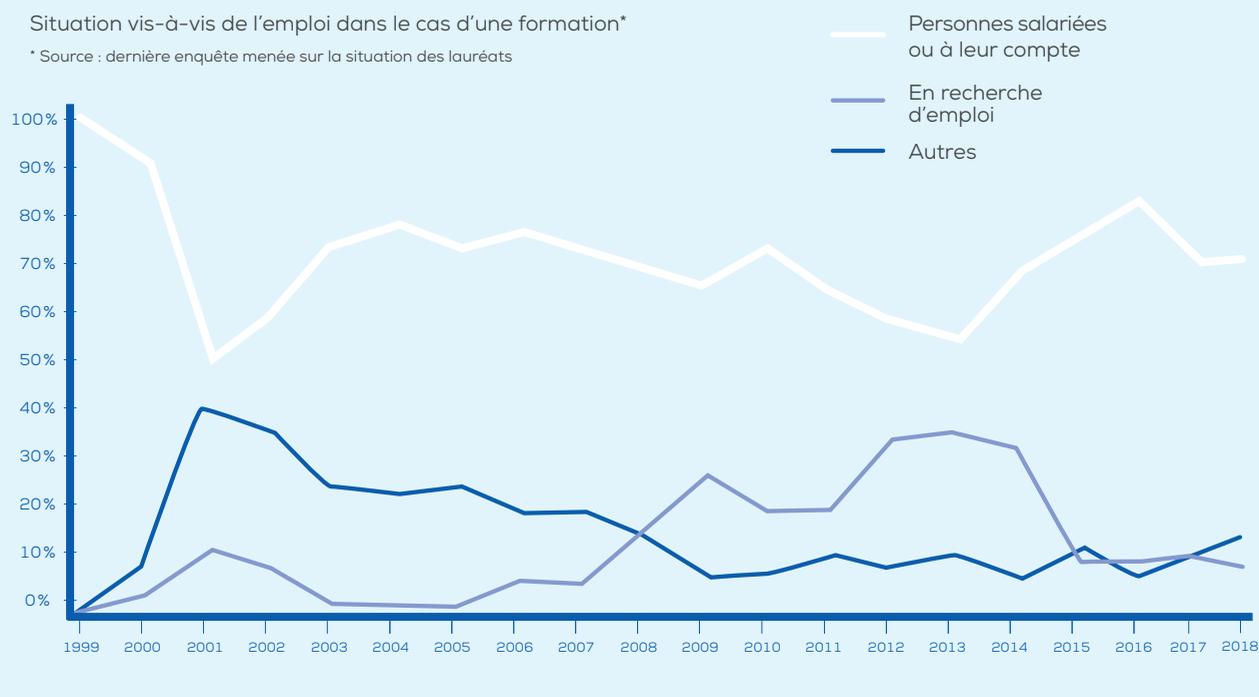
La Fondation engage chaque année, un vaste exercice de reprise de contact avec ses lauréats pour savoir ce qu'ils deviennent.

Le taux de retour à l'emploi, sur 20 années, est de 68% à l'issue d'une formation et de 75% dans le cas d'une création d'activité.

Projet de Formation

Situation vis-à-vis de l'emploi dans le cas d'une formation*

* Source : dernière enquête menée sur la situation des lauréats

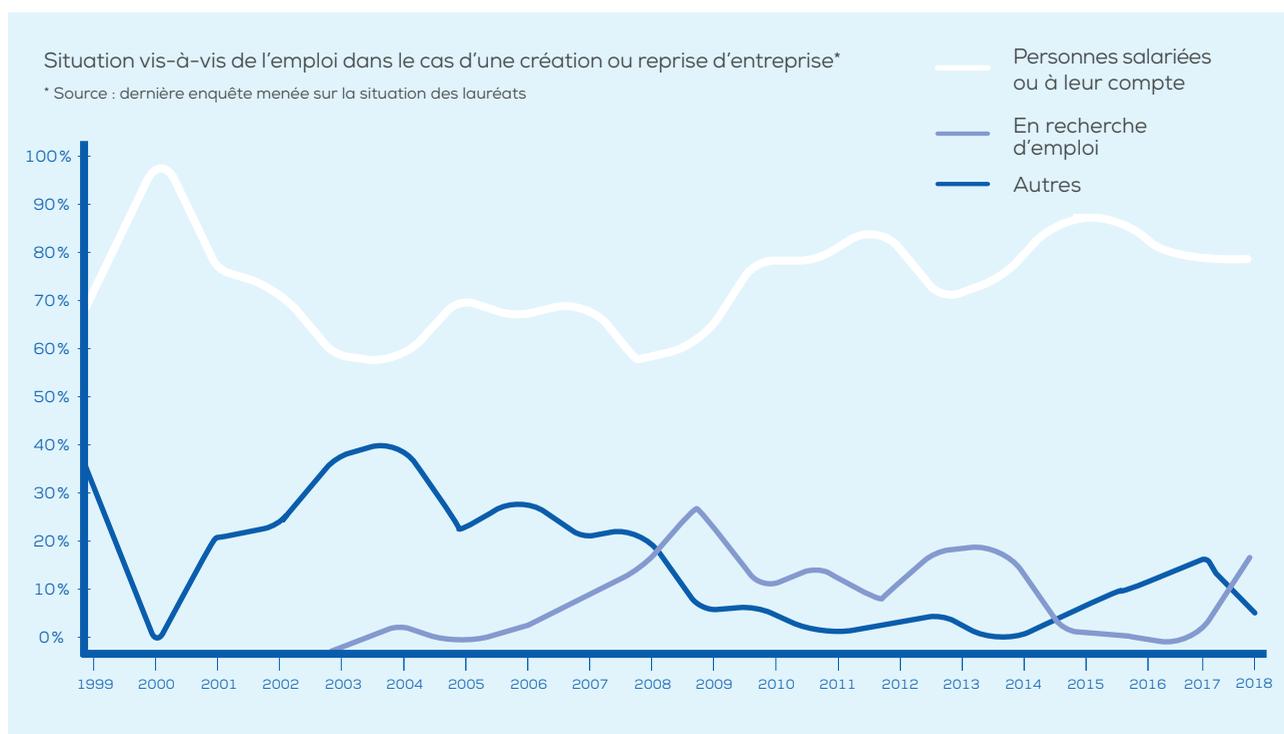


68%

Taux moyen de retour
à l'emploi des lauréats
de la Fondation sur les
20 années

Que sont devenus nos lauréats ?

Projet de création ou reprise d'entreprise



75%

Taux moyen de retour
à l'emploi des lauréats
de la Fondation sur les
20 années

Rapport D'ACTIVITÉ

1. Les Partenaires

LES MÉCÈNES

Depuis son origine, la démarche de la Fondation de la 2^e chance est appuyée sur un « Club des Partenaires » qui garantit sa pérennité et son action quotidienne.

Près de 60 partenaires privés ont soutenu la Fondation de la 2^e chance en 2023, soit en direct, soit par une structure propre : Fondation ou autre.

Outre une participation financière, beaucoup de partenaires ont accueilli des sites-relais et participé, à travers leurs collaborateurs bénévoles, aux instructions, aux parrainages des lauréats ou à la sélection des dossiers au sein d'un Comité d'Agrément, voire au Conseil d'Administration.

Cette démarche partenariale originale est source de garanties, notamment :

- de pérennité pour la Fondation de la 2^e chance ;
- de professionnalisme pour l'accompagnement des lauréats dans leur rebond de vie ;
- de sérieux et de continuité pour les collaborateurs des Entreprises Partenaires qui souhaitent s'investir auprès de nos lauréats.

Dans le chapitre action quotidienne de la Fondation de la 2^e chance, on pense financement, parrainage..., mais il ne faut pas oublier que les partenaires sont aussi, souvent, des relais pour l'emploi ou le développement des activités de nos lauréats.

La Fondation de la 2^e chance place l'exigence au cœur de son action

La Fondation de la 2^e chance a obtenu, pour la 4^e fois, le Label IDEAS en novembre 2023. Depuis 2011, année de première labellisation, la Fondation s'est engagée dans une dynamique d'amélioration continue pour optimiser son action et favoriser son développement. Le label IDEAS vecteur de confiance pour les partenaires (philanthropes, mécènes...) atteste de la qualité des pratiques de la Fondation de la 2^e chance en matière de gouvernance, de finances et d'évaluation.

En effet, des fondamentaux associatifs au fonctionnement de la gouvernance, de la gestion désintéressée et transparente au plan stratégique, de la manière d'interagir avec ses richesses humaines, ses donateurs, financeurs et partenaires, à la politique de communication, la Fondation de la 2^e chance définit clairement ses pratiques dans l'exercice de sa mission d'intérêt général. Par le biais de son Comité d'Audit, organe interne de contrôle nommé par le Conseil d'Administration, elle a notamment mis en place

une politique de gestion des risques dynamique qui s'articule autour de l'identification, l'analyse des risques et l'évaluation de leur niveau de criticité (cartographie des risques stratégiques, opérationnels, juridiques, financiers... internes ou externes à la Fondation), le contrôle des mesures préventives appliquées et la soumission, le cas échéant, à l'équipe dirigeante de mesures d'amélioration du dispositif de contrôle interne.

Une personne qualifiée extérieure à la Fondation est membre du comité d'audit et permet ainsi de répondre aux objectifs d'indépendance et de transparence inhérents au label IDEAS. L'organisation de la Fondation de la 2^e chance s'est donc structurée, avec un renforcement régulier de sa gouvernance pour faire face aux enjeux de son écosystème.

Les Partenaires de la Fondation

Les Partenaires

au 31 décembre 2023

ACTEMIUM

ADIE

AIR FRANCE-KLM

BIOMÉRIEUX

BOLLORÉ (Groupe)

BOLLORÉ Transport & Logistics

BRED BANQUE POPULAIRE

CAISSE D'ÉPARGNE Île-de-France

CANAL+

CCI Paris Île-de-France

CGG

COGIT

CONSTANTIN ASSOCIÉS

CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

GALERIES LAFAYETTE (Groupe)

GRANT THORNTON

GS1 FRANCE

HAVAS

HERMÈS INTERNATIONAL

HOTTINGUER (Banque)

IER

INITIATIVE INDRE

LA POSTE (Groupe)

L'ORÉAL

LORMOUËT (Fondation)

LVMH

MATMUT

ORANGE

PIPER HEIDSIECK

POLYCONSEIL

RÉMY COINTREAU

REPUBLIC TECHNOLOGIES

RICOL, LASTEYRIE

SCHLUMBERGER

STMICROELECTRONICS

VINCI

VIVENDI FONDATION

WALTER FRANCE

Rapport D'ACTIVITÉ



Les Partenaires de la Fondation



L'ORÉAL



LVMH



Schlumberger



fondation
vivendi



Rapport D'ACTIVITÉ



Emmanuel PETIT
Directeur RSE



« Le Groupe est mécène de la Fondation de la 2^e chance depuis 2015. La Matmut a une démarche d'inclusion forte et s'engage pour permettre à ceux qui ont eu un accident de vie à retrouver une situation stable. Nous partageons avec la Fondation de la 2^e chance ce qui fait écho à notre métier d'assureur : accompagner chacune et chacun pour faire face aux difficultés de la vie, pour rebondir vers un avenir plus serein. Cette approche solidaire commune basée sur le respect de nos valeurs et l'exigence opérationnelle est une preuve concrète d'engagement à laquelle nous sommes attachés.

En 2023, nous avons choisi de soutenir deux femmes en reconversion professionnelle, vers les métiers de la mécanique automobile et de paysagiste conceptrice. Le Groupe Matmut est fier d'avoir accompagné leur retour à l'emploi. C'est également l'opportunité d'encourager l'égalité femme/homme dans des métiers souvent jugés plus masculins.

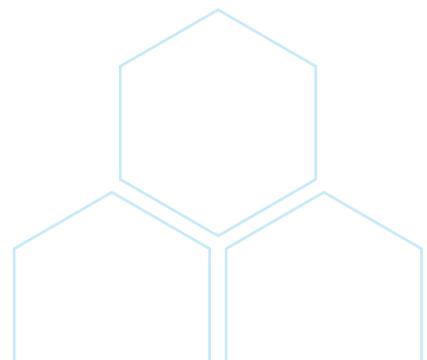
Ce partenariat incarne l'accessibilité et l'inclusion, centrales dans la politique de responsabilité sociétale de la Matmut. Il renforce un écosystème structuré pour contribuer à construire un monde et un avenir meilleurs.

Nous communiquons auprès de nos collaborateurs, pour renforcer leur fierté de faire partie d'une entreprise engagée pour des projets emplis de sens. Nous souhaitons aller plus loin pour faire vivre ce partenariat à l'externe également, notamment grâce aux réseaux sociaux.

Le mécénat du Groupe Matmut incarne notre Raison d'être. Il l'exprime de façon concrète à travers des actions humanistes utiles et durables pour la société.

Fort de 4,5 millions de sociétaires et 8,3 millions de contrats d'assurance gérés, le Groupe Matmut est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens et de services financiers et d'épargne. Le Groupe Matmut compte aujourd'hui 6 800 collaborateurs.

Acteur mutualiste, la Matmut s'engage pleinement dans la société pour faire vivre chaque jour sa raison d'être : « nous assurons, nous accompagnons, nous protégeons, nous nous engageons, c'est notre raison d'agir au quotidien pour aider chacun à construire et rêver demain. »



Les Partenaires de la Fondation



Valérie ROQUES
Directrice adjointe
Direction Adjointe RSE
Intérêt Général Mécénat



« La Caisse d'Épargne Île-de-France, est très fière d'accompagner depuis près de 20 ans, la Fondation de la 2^e chance. Depuis le début de notre collaboration, nous avons été témoins de la transformation positive et de l'impact durable de l'action de la Fondation sur la vie de nombreuses personnes en difficulté.

Notre soutien s'inscrit pleinement dans nos engagements. La Caisse d'Épargne Île-de-France, banque engagée depuis plus de 200 ans, place l'inclusion au cœur de ses valeurs, une valeur que nous partageons avec la Fondation. Nous avons des dispositifs tels que Parcours Confiance (microcrédit personnel) et Finances & Pédagogie pour favoriser l'inclusion et l'éducation financière, contribuant ainsi à l'autonomie et à la résilience des personnes en situation de fragilité.

Au cours de ces années de collaboration, nous avons vu de près les résultats : des bénéficiaires qui ont retrouvé confiance en eux, qui ont pu rebondir et se réinsérer dans la vie professionnelle et personnelle grâce à des formations, des accompagnements individualisés et des financements adaptés à leurs besoins. Ces histoires de résilience et de succès sont une source d'inspiration et nous rappellent l'importance de notre engagement.

Le retour d'expérience des bénéficiaires et les retombées positives sur leur entourage démontrent que l'action de la Fondation de la 2^e chance va bien au-delà du simple soutien financier : elle redonne espoir et dignité. »

Rapport D'ACTIVITÉ

2. Les sites-relais

La Fondation vit notamment grâce aux contributions d'environ 60 entreprises qui constituent le réseau national de ses partenaires. Parmi eux, un grand nombre a décidé d'aller plus loin et plus concrètement dans sa démarche vis-à-vis de la Fondation, en hébergeant un site-relais.

Le responsable de ce site-relais, le « Délégué de site », est nommé parmi les salariés du partenaire. Il bénéficiera de l'aide d'un adjoint, salarié ou retraité du partenaire, et ils constitueront une équipe de bénévoles.

Des locaux sont mis à disposition pour organiser des réunions et recevoir les lauréats pour réaliser les instructions et parrainages.

Le Délégué de site assure par ailleurs la représentation de la Fondation auprès de l'ensemble des structures sociales locales.

Les sites-relais permettent à la Fondation d'aider des lauréats partout en France.

Les sites-relais de la Fondation

La carte de nos sites-relais

au 31 décembre 2023



Rapport D'ACTIVITÉ



Michel ROY,
Délégué du site-relais
de Périgueux



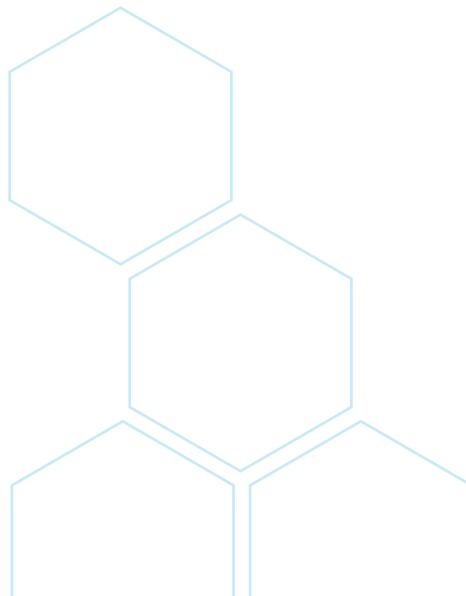
Retraité du secteur privé et membre d'ECTI DORDOGNE depuis plus de 10 ans, c'est grâce à cette association que j'ai connu la Fondation.

ECTI Dordogne et Nouvelle-Aquitaine entretenaient des relations occasionnelles voguant au fil des dossiers qui se présentaient. Séduit par l'action de la Fondation, j'ai décidé de prendre contact avec le Siège de la Fondation et plus tard, de me rendre à La Tour Bolloré sur rendez-vous avec Alphonse M'POTO, coordinateur Régional Grand Sud. En concertation avec lui, je me suis proposé pour être Délégué de site, statut que j'occupe depuis 5 ou 6 ans. Je suis aujourd'hui à la fois Délégué de site pour la Fondation et membre de l'Association ECTI. Je suis principalement motivé par le fait de vouloir consacrer du temps à des personnes ou/et à des projets. En effet, je tire une pleine satisfaction de renvoyer à d'autres ce que j'ai pu avoir la chance de recevoir.

En termes d'organisation, je m'entoure de deux ou trois personnes qui sont associées sur la totalité du dossier. Ainsi, elles m'accompagnent dans la constitution des rapports d'instruction et dans le suivi de parrainage.

Je ressens une satisfaction de l'aboutissement globalement positif des demandes des lauréats et de la qualité des relations avec le Siège de la Fondation.

Dans le futur, j'aspire à une continuité dans la relation avec la Fondation voire plus d'implication si l'opportunité se présente.



Les sites-relais de la Fondation



Isabel BACHAT,
Déléguée du site-relais
du Havre

Je suis Isabel Bachat, thérapeute holistique et psychopraticienne en relation d'aide basée au Havre grâce à la Fondation de la 2^e chance, dont j'ai été moi-même lauréate et qui m'a permis de me former de manière professionnelle au métier de la santé et du bien-être. Ma deuxième chance à moi.

Depuis la rentrée 2023, mon rôle en tant que bénévole indépendante Déléguée de Site a été largement facilité par notre partenariat avec la CCI du Havre qui me permet d'assurer des permanences les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. Cette collaboration avec la CCI est un succès, facilitant l'accès aux informations pour

les entrepreneurs et les bénéficiaires potentiels. En parallèle de mes activités thérapeutiques, j'accompagne également les créateurs et créatrices d'entreprises. Mon objectif est de les aider à développer le mindset nécessaire pour réussir dans leurs projets de création. Cet accompagnement inclut le renforcement de la confiance en soi, le développement de la résilience face aux défis et la culture d'une attitude positive indispensable à la réussite entrepreneuriale.

Mon histoire avec la fondation a débuté en 2019 lorsque j'ai soumis une demande de soutien. J'ai appris quelque temps plus tard, que la Fondation recherchait un Délégué pour le site du Havre. C'est ainsi que j'ai décidé de devenir Déléguée de site. La Fondation de la 2^e chance a marqué un tournant décisif dans ma vie professionnelle et personnelle. En tant qu'ancienne lauréate, elle m'a offert cette opportunité que j'espérais depuis longtemps. Mon expérience m'a enseigné que la précarité et la fragilité sont de véritables obstacles dans notre société, et que le simple fait de "trouver un emploi" n'est pas toujours suffisant. Les parcours des candidats sont souvent semés d'embûches, et la Fondation a été pour moi un tremplin essentiel.

Aujourd'hui, je ressens un profond désir de redonner. Devenir déléguée a bouclé la boucle pour moi. Je peux désormais aider d'autres personnes à rebondir, et voir le sourire sur les visages des lauréats est pour moi inestimable. Le bénévolat m'apporte la satisfaction de pouvoir être

un soutien pour quelqu'un qui, grâce à son rebond, peut se reconstruire, se rassurer et enfin s'assumer. Mon quotidien est rythmé par de nombreuses activités et initiatives visant à promouvoir la mission de la Fondation et à soutenir nos bénéficiaires. Je suis devenue une véritable commerciale, mettant en avant les opportunités offertes par la Fondation à travers divers canaux de communication. J'ai également établi des relations solides et une communication fluide avec des prescripteurs tels que France Travail et Positiv. Ces organismes n'hésitent pas à me contacter pour obtenir les informations nécessaires, renforçant ainsi notre réseau de soutien. J'interviens aussi régulièrement auprès de structures d'accompagnement comme Les Déterminés...

Chaque lauréat représente une petite victoire pour moi. Le parcours de vie d'un candidat est souvent un parcours du combattant, et quand un candidat devient lauréat, c'est pour moi une immense fierté de savoir que j'ai pu jouer un rôle dans son rebond. Mon travail me permet d'être au cœur de ma mission : transformer les personnes en rallumant la lumière en elles, souvent éteinte ou affaiblie. Mon engagement bénévole avec la Fondation de la 2^e chance renforce la perception de mon dévouement et de mon empathie. Mes collègues et clients le perçoivent comme une extension naturelle de mon travail, soulignant ma volonté de soutenir et d'aider les autres.



Rapport D'ACTIVITÉ

| SITES | PARTENAIRES | DÉLÉGUÉS DE SITES |
|--------------------------------------|--------------------|--|
| AIX | STMicroelectronics | Coordination siège |
| AJACCIO Fiduciaire Corse Audit | WALTER FRANCE | Jacques-Pierre Mereu |
| AMIENS Actis | WALTER FRANCE | Christophe Ruin |
| AULNAY-SOUS- BOIS | L'ORÉAL | Dominique Évrard |
| AVIGNON Bolloré Energy | BOLLORÉ | Michel Molera Délégué de site Adjoint |
| BESANÇON | CAISSE D'ÉPARGNE | Nadine Marchand |
| BIARRITZ | ADIE | Gilles Bernardin |
| BOBIGNY CCI 93 | CCI | Rémi Paul |
| BORDEAUX Bolloré Logistics | BOLLORÉ | Serge Garcia |
| BRIANÇON- EMBRUN | BOLLORÉ | Coordination siège |
| CAEN | BOLLORÉ | Coordination siège |

Les sites-relais de la Fondation

| SITES | PARTENAIRES | DÉLÉGUÉS DE SITES |
|---|--------------------------|-------------------|
| CHÂTEAURoux | INITIATIVE INDRE | Éric Massé |
| CLERMONT-FERRAND Relais Amical Malakoff Médéric | MALAKOFF HUMANIS | Jean-Paul Normand |
| COGNAC Rémy Martin | RÉMY COINTREAU | Richard Menier |
| COMPIÈGNE | ECTI | Claude Fauchart |
| DIJON | CAISSE D'ÉPARGNE | Laurence Drevon |
| DUNKERQUE | ENTREPRENDRE ENSEMBLE | Arnaud Declunder |
| GRENOBLE | ACTEMIUM | Philippe Baussand |
| LA ROCHELLE | AML P | Sophie Beauchamps |
| LE HAVRE | INDÉPENDANT | Isabel Bachat |
| LE MANS | INDÉPENDANT | Alain Mouy |

Rapport D'ACTIVITÉ

| SITES | PARTENAIRES | DÉLÉGUÉS DE SITES |
|---|-------------------------|---------------------------|
| LILLE Relais Amical Malakoff Médéric | MALAKOFF HUMANIS | Jean-Marc Laouchez |
| LIMOGES Bolloré Logistics | BOLLORÉ | Serge Garcia |
| LYON | BOLLORÉ | Géraldine Staron |
| MARSEILLE Bolloré Logistics | BOLLORÉ | Coordination siège |
| MASSY | CGG | Matthieu Delarue |
| MELUN Bred Initiatives | BRED BP | Michel de Oliveira |
| METZ SFDM | BOLLORÉ | Emmanuel Maurice |
| MONTPELLIER | BOLLORÉ | Coordination Siège |
| NANCY | VINCI ENERGIES | Philippe Leroudier |
| NANTES Bolloré Logistics/ Ports | BOLLORÉ | Caroline Le Saout |
| NICE | BOLLORÉ | Coordination Siège |

Les sites-relais de la Fondation

| SITES | PARTENAIRES | DÉLÉGUÉS DE SITES |
|-----------------------------|-----------------------------------|--|
| ORLÉANS Gemey-Maybelline | L'ORÉAL | Anna Lapotre |
| PARIS | GS1 FRANCE | Camille Dreyfuss |
| PARIS | WALTER FRANCE | Pascal Ferron (créations d'entreprises) |
| PARIS | CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE-DE-FRANCE | Catherine Manon-Millet (formations) |
| PÉRIGUEUX | ECTI | Michel Roy |
| PERPIGNAN | REPUBLIC TECHNOLOGIES | Philippe Parcevaux |
| POITIERS | LA POSTE | Jérôme Moreau |
| PONTIVY | AMISEP | Coordination Siège |
| QUIMPER | BOLLORÉ | Stéphanie Le Rest |
| REIMS | CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK | Coordination Siège |

Rapport D'ACTIVITÉ

| SITES | PARTENAIRES | DÉLÉGUÉS DE SITES |
|------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| RENNES Bolloré Logistics | BOLLORÉ | Coordination Siège |
| ROISSY Sodesi | AIR FRANCE | Manogarane Madi |
| ROUEN | BRED | Coordination Siège |
| SAINT-GERMAIN-EN-LAYE | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE | Patrice Boszormenyi |
| SAINT-QUENTIN Soprocos | L'ORÉAL | Sylvie Stanek |
| STRASBOURG | INDÉPENDANTE | Hélia Fleury |
| SURESNES IER | BOLLORÉ | Marie-Thérèse Mlala |
| TOULOUSE | ORANGE | Danielle Sourbès |
| TOULON | BOLLORÉ | Coordination Siège |
| VICHY | L'ORÉAL | Jean-Emmanuel Martins |
| VINCENNES | BRED B.P. | Guy de Prati |

Les bénévoles de la Fondation



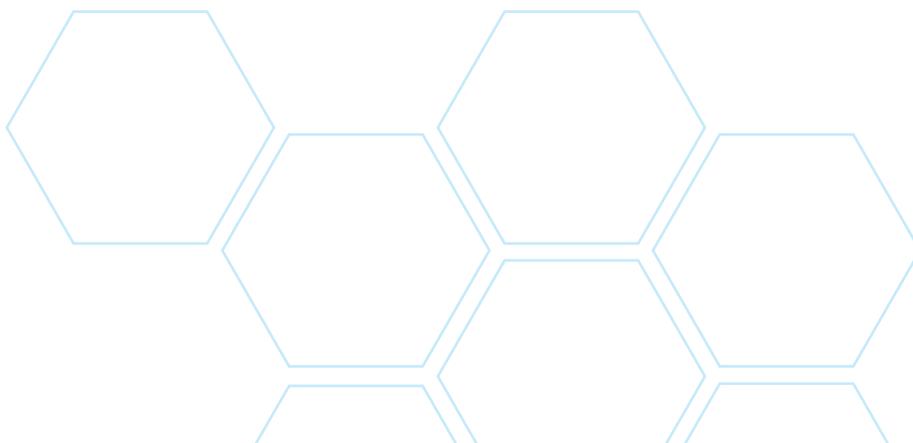
Les délégués de site de la Fondation de la 2^e chance lors de la réunion annuelle 2023

Au total, environ 1000 bénévoles, salariés ou retraités des entreprises partenaires, indépendants ou membres d'associations de seniors, participent à la vie des sites-relais qui constituent le réseau de la Fondation.

À l'intention de ces volontaires, qui acceptent avec générosité et enthousiasme de consacrer une partie, souvent importante, de leur temps à instruire des dossiers ou à parrainer des lauréats, la Fondation a créé, et met à leur disposition depuis plusieurs années, deux modules de formation dispensés par l'institut Astrée, d'une durée d'une journée chacun, afin de leur apporter les éléments de base de leur action :

« L'écoute active et la posture d'écoute dans l'instruction et le parrainage »

« L'instruction et le parrainage à la lumière de l'écoute active »



Rapport D'ACTIVITÉ



Gabriel ALFARO,

Bénévole du site-relais de Perpignan

Republic Technologies France, spécialiste dans la transformation de papiers fins, a développé son savoir-faire depuis près de deux siècles. L'usine est située à Perpignan, Pyrénées-Orientales, dans le sud de la France. Aujourd'hui, Republic Technologies France est la plus grande usine de production de carnets de papier à rouler au monde, avec une capacité de production annuelle de plus d'un milliard de cahiers.

J'accompagne une lauréate, dans son projet de création d'une microentreprise de réalisation de décors muraux avec des matières naturelles (terre, chaux etc.) et des éléments décoratifs tels que : Patine, Stuc, peinture. Lorsque nous avons reçu sa candidature, avec Française, instructrice en binôme avec



moi sur le dossier, nous avons pris le temps de lire et étudier le dossier. L'accident de vie et la situation du candidat sont primordiaux pour donner un avis favorable. Également, il faut préciser que la somme versée par la Fondation est un don et non un prêt, il faut donc être sûr que le projet est viable financièrement et permettra une amélioration de vie du candidat. Après étude des éléments que nous avons reçus, nous avons fixé un rendez-vous sur site, à Republic Technologies, afin de s'assurer de la véracité des éléments du dossier et voir la personnalité de la candidate.

Suite à cette rencontre, nous avons émis un avis favorable pour une aide de 3000 euros. Lors du comité d'agrément de la Fondation, elle est devenue Lauréate pour notre plus grande joie. Cela fait aujourd'hui 5 ans que je suis bénévole instructeur et parrain pour la Fondation. J'ai eu la chance d'accompagner une dizaine de lauréats, pour leurs projets de formation, de reprise ou création d'entreprise. Lorsque j'ai appris que mon entreprise était partenaire de la Fondation de la 2^e chance, j'ai pris l'initiative de demander à devenir instructeur bénévole. Je suis déjà parti en mission humanitaire, aider à construire une école dans un village du Pérou, ce fut une expérience magnifique et enrichissante.

J'ai toujours voulu faire partie d'une association, mais je n'en trouvais pas de

flexible au niveau de l'engagement et de l'emploi du temps. Le fait d'être plusieurs instructeurs par site, permet un investissement quand nous le pouvons en fonction de nos obligations professionnelles. La motivation principale est d'aider et accompagner des candidats qui souhaitent s'en sortir dans la vie malgré les difficultés. Ce qui est bien également avec ce rôle d'instructeur est que cela vous fait découvrir des secteurs d'activités différents des vôtres, un réel enrichissement personnel.

Le bénévolat au sein de la Fondation me fait me sentir utile pour les autres. Avec le parrainage, de nouveaux liens humains se créent avec de beaux échanges. Il n'y a rien de mieux que de savoir qu'une personne qu'on a aidée avec notre instruction et grâce à la Fondation, vit mieux ou tout simplement décemment. Être en binôme est très important, nous pouvons chacun apporter nos expériences de vie, nos compétences professionnelles.

Chaque candidat a sa propre histoire de vie, certaines peuvent nous affecter plus que d'autres selon nos sensibilités, d'être en binôme nous permet également d'être objectifs. Quand les autres salariés me voient enthousiaste face à un projet à défendre et instruire, cela leur donne envie de nous rejoindre. Je suis très satisfait de travailler pour une entreprise qui a un engagement envers la Fondation, cela montre ses valeurs humaines, importantes pour moi.



Les bénévoles de la Fondation



Anne L. & Bénédicte B.
Bénévoles du site-relais
de Reims

Engagées depuis peu (octobre 2023) dans la Fondation, l'une de nous a été contactée par le précédent délégué de site qui recherchait des bénévoles. Actuellement retraitées, nos précédentes fonctions dans le champ social nous prédisposaient presque naturellement à accepter d'accompagner des personnes qui ont connu un ou des accidents de vie et en attente d'un coup de pouce financier pour faire aboutir un projet de formation ou de création d'entreprise. Notre engagement bénévole ne se limite pas à la Fondation mais se prolonge dans différentes associations.

Nous avons pour le moment rencontré trois personnes, en formation, pour lesquelles nous avons instruit des dossiers. Ces instructions de dossiers se sont réalisées à partir d'entretiens que nous effectuons dans un centre de formation, partenaire de la Fondation. Entretiens qui ont permis à ces personnes de mettre en mots leur vécu, souvent difficile et douloureux. Parfois un évènement particulier, une difficulté dans leur vie a entraîné un "accident de vie" compromettant la poursuite de leur projet de formation par manque de moyens financiers nécessaires à la poursuite de celui-ci.

L'aide et l'accompagnement proposés en tant que bénévoles de la Fondation de la 2^e chance permettent une rencontre dans le respect des personnes, une confidentialité, un souci d'équité et d'éthique quant aux situations des uns et des autres. Pour le moment, les personnes se sont livrées avec courage, authenticité et ont accepté de répondre à nos questions, ce qui n'est pas si simple compte tenu de ce qu'elles traversent.

Nous avons trouvé un grand intérêt à mener les entretiens à deux. En effet, cela a permis de se relayer dans les questions, d'être à l'écoute du récit de chacun, de prendre des notes. Ces entretiens ont permis d'appréhender les motivations des candidats, les démarches entreprises, ou en cours. De prendre note du budget dont dispose le candidat. Nous évaluons alors les besoins, et la pertinence de la demande.

Après les entretiens, nous échangeons entre instructrices, faisons part de notre ressenti, nos émotions, nos questionnements car les récits sont parfois "lourds". Nous laissons nos coordonnées aux personnes afin qu'elles nous contactent si besoin ou pour répondre à une question concernant les documents attendus et à joindre au dossier. De notre côté nous pouvons contacter la personne à tout moment si nécessaire. Ensuite, l'une d'entre nous rédige le dossier relu par l'autre instructrice pour d'éventuels compléments puis le dossier est adressé au coordinateur pour relecture et passage en comité d'agrément.

Enfin, nous sollicitons la personne pour signer la charte de parrainage si le comité d'agrément a émis un avis favorable. Charte permettant un suivi et des rencontres régulières que nous évoquons dès le premier entretien. Ce sont là aussi des moments forts qui permettent de voir comment le candidat poursuit son chemin, s'empare de l'aide apportée par la fondation. Nous avons encore peu de recul par rapport à ce suivi mais les personnes accompagnées ont pour le moment tenu leurs engagements et nous avons remarqué un plaisir partagé de se retrouver pour évoquer la suite de leur projet.



Rapport D'ACTIVITÉ



Nadine CHAPIER,
Bénévole du site-relais
de Compiègne

« Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être au-dessus des hommes mais avec eux » ; depuis de nombreuses années, cette devise de Montesquieu est la mienne et son application se traduit par de nombreuses actions caritatives et humanitaires en qualité de bénévole en France et en Afrique.

Ma fonction en qualité de Présidente dans un groupe bancaire mutualiste m'a permis de découvrir la Fondation de la 2^e chance (par l'intermédiaire du délégué de Compiègne M. PIGUET) et de son implication auprès de personnes en grande précarité ou en accidents de vie.

Je suis heureuse de partager les valeurs humanistes de la Fondation de la 2^e chance et je me fixe l'ambition de faire connaître la Fondation auprès d'éventuels prescripteurs.

En alliant ensemble solidarité, écoute, partage, nous renforçons nos engagements d'aide auprès de femmes et d'hommes dont la volonté est d'être acteur de leur vie.



Les bénévoles de la Fondation



Ammara BERZAIM & Malika CHELOUAH,
Bénévoles du site-relais de Paris GS1.

GS1 est une organisation internationale qui a été créée par les entreprises pour faciliter et automatiser les échanges entre elles en utilisant un langage et des règles communes. Ce langage commun, le « langage du business », c'est une façon unique, standardisée; d'identifier les produits et de capturer ces informations produites pour les échanger. C'est un langage interopérable et ouvert à tous. GS1, c'est par exemple le code-barres qui permet à un produit d'être identifié en caisse et de voir son prix s'afficher. Ce bip, nous l'entendons 10 milliards de fois par jour dans le monde. GS1 France, c'est 110 collaborateurs engagés et 58000 entreprises adhérentes de toutes tailles et tous secteurs qui collaborent au quotidien pour continuer d'écrire ce langage commun et se préparer aux défis de demain, notamment aux défis de l'économie circulaire.

Ammara : Marraine depuis un peu plus d'un an maintenant, on entame la 2^e année de parrainage et c'est avec beaucoup de plaisir que j'effectue cette mission. L'initiative a été provoquée par une présentation interne GS1 France de l'existence de la Fondation de la 2^e chance et de ses actions. J'ai trouvé ça super. J'avais déjà connu ça chez mon ancien employeur. J'aime participer aux actions sociales qui peuvent exister dans l'entreprise dans laquelle je travaille.

Ça me rend fier de savoir que mon entreprise contribue à ce type d'action. Le bénévolat m'apporte un sentiment de mieux être. En effet, dans un monde tourné sur l'individualisme, je trouve ça gratifiant d'avoir des actions tournées sur les autres. Merci de m'en avoir donné l'occasion, même si parfois ce n'est pas si simple de tout cumuler.

Le parrainage en binôme est nécessaire. En effet, nous sommes dotés de forces différentes et la combinaison de nos forces ne sera qu'un atout complémentaire pour mener à bien notre mission de bénévolat avec Lois, notre filleule. Nous avons pris ce parrainage très à cœur avec Malika. En effet, nous avons déjà une forte sensibilité humaine et s'impliquer dans ce parrainage était une évidence. Cette expérience que nous poursuivons est très enrichissante sur un plan humain.

Pour construire le suivi de notre lauréate factuellement, nous avons mis en place un fichier de suivi qu'elle alimente et update. Ce fichier devient notre base d'échange. Ainsi, nous sommes en contact régulier (téléphone, e-mails). Le bénévolat a eu un impact positif sur moi, dans le sens où j'ai découvert les étapes de création d'une activité en tant qu'auto-entrepreneur. J'ai pu découvrir toutes les organisations qui gravitent autour de ces auto-entrepreneurs. Eh oui, chaque RDV parrainage était une source de mieux être car on fait un effort pour quelqu'un d'autre que soi-même! Et j'aime bien cette idée.

Malika : Je suis marraine depuis 1 an. Notre Déléguée de Site nous a présenté la fondation durant un évènement d'entreprise. Par la suite, elle a reçu un dossier de la fondation et j'ai répondu que je voulais bien le prendre. J'ai fait très peu de bénévolat dans ma vie et c'est quelque chose que je voulais faire, j'ai donc sauté sur l'occasion. Je pense que ma motivation est de me rendre utile. En plus de la satisfaction d'aider une personne qui en a besoin, je me rends compte que cet accompagnement contribue à nourrir ma confiance. Me rendre compte de compétences que j'utilise dans le cadre professionnel et voir que je peux les mobiliser dans un autre cadre.

Faire ce travail en binôme est important car nous partageons, confrontons nos points de vue. Nos compétences respectives sont complémentaires : je suis plutôt quelqu'un qui va dans le détail et cherche à comprendre un maximum de choses, mon binôme a une vision plus large et apporte sa connaissance de la gestion des budgets. Nos différences ont pu être une difficulté que nous avons pu dépasser par la communication. Cela nous a permis de nous connaître nous-mêmes davantage ainsi que l'une et l'autre. C'est une expérience supplémentaire dans ma vie pour une prochaine à vivre. Nous gardons toutes les deux, contact avec notre lauréate, un contact même très rapproché afin de l'aider à se structurer et à avancer de la meilleure façon possible dans son projet. Très important pour GS1 France de s'inscrire dans une démarche solidaire pour donner un « coup de pouce » aux personnes en grande difficulté, qui souhaitent un nouveau départ. En cohérence avec nos valeurs de mixité, humanité et humilité.

Ce partenariat nous permet de nous engager et de mener des actions en France, ce qui a du sens pour nous. Au niveau de GS1 à l'international nous soutenons d'autres associations caritatives et humanitaires.



Rapport D'ACTIVITÉ

3. L'équipe du siège de la Fondation

Il est important de rappeler que les coûts de fonctionnement du siège de la Fondation (salaires des permanents, loyers, coûts informatiques et de frais généraux) sont supportés, depuis l'origine, par le Groupe Bolloré, de même que les coûts des sites-relais sont pris en charge par les entreprises partenaires qui les hébergent.

Cette disposition exceptionnelle permet à la Fondation de redistribuer à ses lauréats environ 95% de ses ressources (hors dons du Groupe Bolloré, couvrant les frais de fonctionnement).

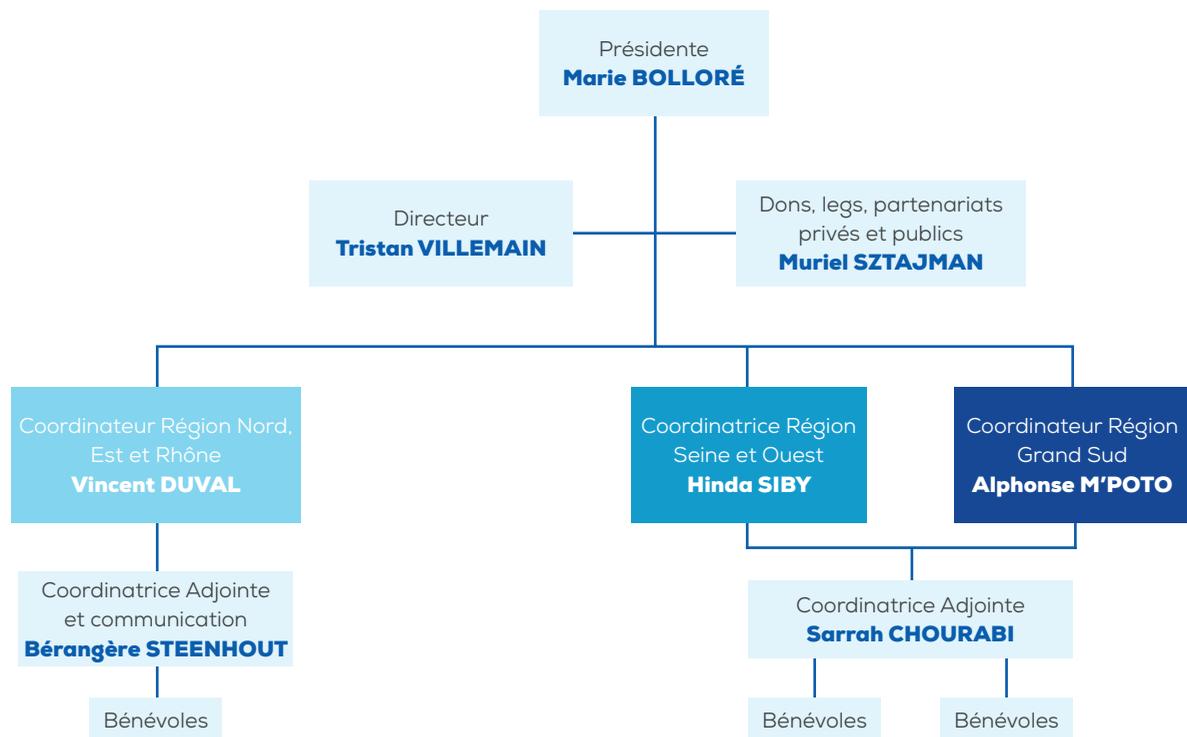
Au siège, le Délégué Général, animait en 2023 une équipe de 6 salariés, mis à disposition par le Groupe Bolloré ainsi que 3 bénévoles.

Les sites-relais, regroupés en régions, sont sous la responsabilité de trois coordinateurs, assistés de deux adjointes.

Les collaborateurs de l'équipe du siège ont également en charge :

- le suivi des dons, legs et partenariats privés et publics ;
- la communication ;
- la « mémoire vivante », c'est-à-dire le suivi de nos lauréats.

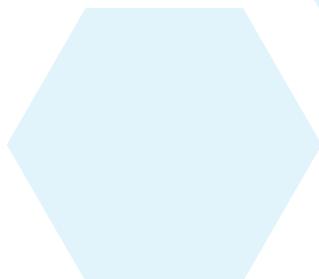
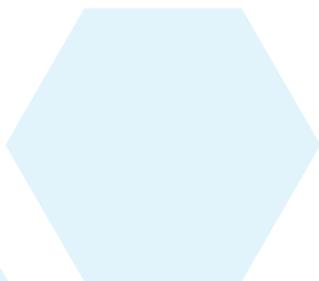
Organigramme au 31 décembre 2023



L'équipe du siège de la Fondation



Rapport D'ACTIVITÉ



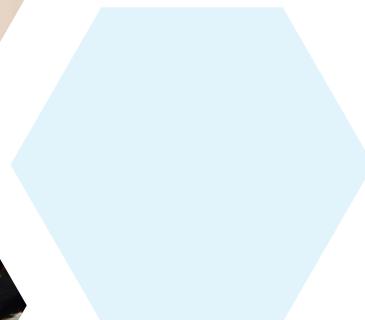
Monique LEDEY



Patrick CATILLON



Michel MORDAN



Trois bénévoles consacrent une part de leur temps à la Direction de la Fondation.

Avec le coordinateur régional, collaborateur « permanent » du siège de la Fondation, le bénévole préinstructeur étudie l'éligibilité des dossiers transmis par les porteurs de projet au regard des critères de la Fondation (âge ; réelle situation de précarité, faisant suite à un ou plusieurs « accidents de vie » ; volonté de mener à bien un projet de rebond de vie pérenne ; recherche effective d'autres moyens de financement au service du projet...).

Il vérifie que le dossier est complet et émet un premier avis sur la viabilité et l'éligibilité du projet : pertinence de la formation au regard des débouchés possibles, solidité du projet de création d'activité. Il le valide avec le coordinateur régional.

Dans ce cadre, il peut être amené à prendre contact avec le porteur de projet et/ou avec les organismes sociaux ayant participé au montage du dossier (Pôle Emploi, Centre Communal d'Action Sociale, Mission Locale...) afin d'éclairer et d'étayer sa position sur la demande.

De par sa mission, il peut également être conduit à attirer l'attention, sur certains points de vigilance, de l'équipe d'instructeurs qui prendra ensuite le relais du dossier.

Pour les dossiers non acceptés à ce stade, il peut faire des propositions de réorientation.

Les bénévoles du siège de la Fondation



Monique, entourée de Patrick et Michel,
également bénévoles préinstructeurs
à la Fondation de la 2^e chance.

Rapport D'ACTIVITÉ

4. Les Comités d'Agrément



J'ai rejoint la Fondation au tout début des années 2000 à la demande de ma hiérarchie pour y représenter mon entreprise France Telecom/Orange au sein du Comag Nord et Est. Je contribuais déjà à la Fondation de ma propre entreprise dans le domaine de l'autisme. Arrivée sans motivation particulière j'ai découvert un dispositif qui permet réellement d'offrir une opportunité de rebond à des personnes aux parcours particulièrement chaotiques. Je me suis sentie utile parce que j'apportais une compétence en ressources humaines et formation tandis que les autres membres étaient essentiellement des financiers. J'étais la première femme à intégrer ce Comag et je pense que la diversité est généralement positive.

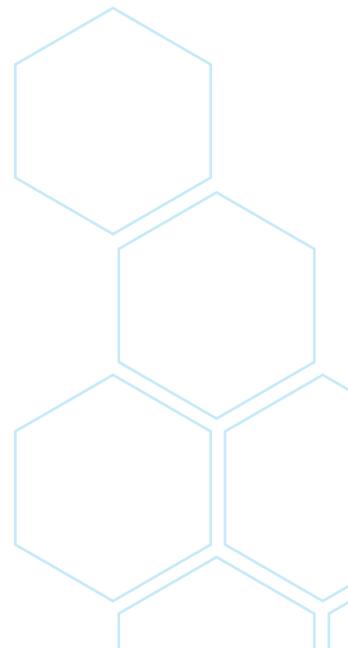
Ce devait être également l'avis de mes collègues qui m'ont encouragée à rester à leurs côtés lorsque j'ai effectué une mobilité professionnelle. Depuis je suis retraitée et je contribue à deux associations, toujours dans le domaine social, auxquelles je consacre plus de temps qu'à la Fondation. Cependant j'ai conservé mon engagement pour notre Comag maintenant élargi vers Rhône Alpes parce que je continue à penser que les fonds attribués représentent une aide considérable voire indispensable pour les lauréats. Avec les autres membres (aujourd'hui les femmes sont majoritaires...) nous confrontons nos points de vue sur les dossiers présentés par les candidats et déjà préqualifiés par Monique. Ce sont des échanges francs et sincères, dans un climat de confiance et surtout de bienveillance avec la



Claudine BELLINA,
Membre du Comag Nord,
Est et Rhône

contribution de Vincent qui nous apporte les compléments d'information dont nous pouvons avoir besoin. Nous recherchons quel est le meilleur moyen d'accompagner les demandeurs et si parfois à l'issue de notre discussion nous rejetons un projet c'est toujours d'un commun accord, parce que nous sommes alors convaincus que ça ne serait pas aider la personne en l'encourageant dans la voie qu'elle envisage.

Nos retrouvailles trimestrielles, si elles nécessitent quelques heures de travail en amont, m'apportent la satisfaction de contribuer concrètement au rebond de vie des lauréats tout en me donnant l'occasion de revoir mes amis Dominique, Martine, Monique, Bertrand, Régis et Vincent...



Les Comités d'Agrément



Comité d'agrément
Région Nord Est Rhône



Visite de Marie Bolloré au Comité
d'agrément Grand Sud



Comité d'agrément
Région Seine & Ouest

Rapport D'ACTIVITÉ



Ibrahima,

Lauréat de la Fondation en 2021, projet de formation au diplôme Universitaire Personnes en situation de handicap vieillissantes. Site-relais de Montpellier

Je suis né en 1960 au Mali où j'ai exercé dans le domaine de la santé publique en tant que médecin. J'ai également travaillé sur le programme de vaccination OMS Afrique sur les stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé, jusqu'en 2015. De lourds problèmes de santé m'ont conduit en France en 2016. J'ai dû laisser derrière moi, mon métier, ma femme, et mes cinq enfants. J'ai été hospitalisé à de nombreuses reprises entre 2016 et 2020, et j'ai été opéré d'une double transplantation cœur/rein en 2019. Mes diplômes dans le domaine médical ne me permettaient pas de décrocher un contrat de travail sur le territoire français. J'ai donc suivi un DU d'épidémiologie des cancers à l'Institut de Santé Publique d'Épidémiologie et de Développement (ISPED) de Bordeaux. À la fin de ma longue période d'hospitalisation et de convalescence, je me suis engagé comme bénévole dans l'association ALMA – Allô Maltraitance Personnes Âgées et Personnes Handicapées – à Montpellier.

C'est cette expérience et mon envie de faire aboutir mon projet professionnel, qui m'ont poussé à m'inscrire à une formation me permettant d'obtenir un diplôme spécialisé en maltraitance des personnes âgées et handicapées. C'est en cherchant des fonds pour ma formation que j'ai rencontré la Fondation de la 2^e chance. Le Conseil d'Administration de la Fondation a accepté de financer ma formation en décembre 2021. Finalement, je n'ai pas pu aller au bout à cause d'un COVID lourd mais j'ai fini ma formation en 2023 en DU Connaissances Générale des Personnes Âgées. L'association ALMA devrait bientôt me recruter et j'aimerais en attendant apporter mon aide à la Fondation en tant que bénévole.



Je suis arrivé en France en 2017, après avoir quitté la Pologne, mon pays natal, pour réaliser mon rêve : devenir comédien. J'ai alors très vite découvert une autre manière d'aborder ce métier : le travail des expressions faciales et de l'espace. C'est ainsi que je me suis tourné vers le milieu clownesque. J'ai été accepté au Théâtre-École Le Samovar, une prestigieuse école des arts du spectacle. Très coûteuse, il n'était pas envisageable pour moi de financer cette formation seul, c'est pourquoi je me suis tourné vers la Fondation de la 2^e chance, qui m'a ainsi permis d'intégrer Le Samovar. J'ai pu y réaliser plusieurs stages, me former et décider du type de clown que je voulais être : un clown très expressif, colérique, qui utilise son corps pour occuper l'espace.

Enfant, j'avais du mal à suivre le rythme classique de l'école. Étudiant au lycée français de Varsovie, j'avais été en partie scolarisé à domicile avec le CNED. Grâce à la Fondation, je peux aujourd'hui m'épanouir dans un milieu qui me correspond, à la fois stimulant et créatif.

La Fondation de la 2^e chance, m'a été d'une grande aide, aussi bien d'un point de vue financier que moral. Contrairement à d'autres organismes, je m'y suis réellement senti écouté et considéré. J'ai eu le sentiment que mon parcours et mes envies comptaient. Je serais ravi de contribuer aux actions de la Fondation dans le futur en en parlant autour de moi ou en agissant concrètement en tant que bénévole.



François,

Lauréat de la Fondation en 2022, projet de formation d'artiste clown. Site-relais de Suresnes



Les Lauréats de la Fondation



Lois,
Lauréate de la Fondation en 2023,
projet de lancement de sa
marque de cosmétiques BIO.
Site-relais de Paris GS1

En 2013, j'ai été obligée de subir un traitement pour un syndrome de fatigue qui m'a empêchée d'avoir une stabilité professionnelle. En effet, cette extrême fatigue ayant généré en moi de nouvelles attitudes et comportements néfastes, telles que : la lenteur, la baisse de l'estime de soi, et surtout la procrastination...

Dans un premier temps, la première aide que j'ai reçue est celle de mon époux qui m'a encouragée et motivée à réfléchir à mon projet. Ensuite, CAP Emploi m'a dirigée vers la BGE ADIL qui m'a aidée à monter mon projet qui consiste à créer une marque de cosmétiques bio dédiée aux femmes noires, métisses, mates et blanches à la peau sèche. Le mot qui caractérise mon projet c'est LE TEMPS (Prendre le temps pour bien faire).

J'ai obtenu mon premier financement de l'AGEFIPH qui m'a parlé de la Fondation dont le coup de pouce a été déterminant à double titre : une dotation financière pour la réalisation de mon projet et un suivi parrainage très apprécié. J'ai eu la chance d'avoir 2 marraines adorables, Malika et Ammara qui m'ont permis de rester dans la réalité, le faisable, grâce à leur pragmatisme et leur sérieux. Elles sont et ont été à l'écoute, bienveillantes et très impliquées dans la réussite de mon projet, notamment, en m'apportant leur expertise avec la réalisation d'un rétroplanning, répartissant ainsi ma charge de travail sur plusieurs mois. Elles m'ont éclairée dans le choix du lieu de stockage, du code-barres, m'ont exhortée à toujours motiver mes nouvelles demandes auprès de la Fondation, afin de gagner en efficacité.

Plus que jamais, je suis en contact régulier avec Malika et Ammara. Je suis très touchée par leur implication, leur pragmatisme et leur sincérité. Je suis très fière de collaborer avec elles et suis persuadée que c'est réciproque. Je n'oublie Évidemment pas le soutien précieux et déterminant de ma famille sans lequel rien n'aurait été possible. Aujourd'hui, je suis toujours inscrite à Pôle Emploi, en attendant la réception de la première commande en septembre 2024 afin de démarrer l'activité. Je franchis l'étape de la validation de l'étiquette. Mon projet est en cours d'aboutissement. Je ne suis donc pas totalement autonome financièrement.

J'ai commencé à parler de la Fondation autour de moi. Et bien évidemment, je n'en dis que du bien. Je trouve que la Fondation de la 2^e chance porte bien son nom en accord avec mes valeurs de solidarité et d'entraide. L'idée de tendre la main à celle ou celui qui rencontre des difficultés dans son parcours et qui a la volonté de s'en sortir, est une mission noble, qui est bien remplie par la Fondation. Donc, je suis prête à parrainer, si jamais la Fondation me le proposait.

La vie comporte sa part d'aléas, avec de bons et de mauvais moments, des satisfactions et des épreuves. Savoir qu'on n'est pas seul et qu'il y a quelque part dans ce monde des gens, des organismes qui croient en vous et qui vous apportent leur aide, contribue à rendre le monde plus beau, contribue à l'Évolution.



Rapport D'ACTIVITÉ



Aminata,

Lauréate de la Fondation en 2022, projet de création d'une entreprise de fabrication de vêtements pour enfants favorisant l'autonomie. Site-relais d'Aulnay-sous-Bois



Je me suis retrouvée à élever seule mes triplés tout bébés, suite au décès de leur père. Je n'ai pas eu d'autre choix que d'arrêter de travailler pour pouvoir m'occuper de mes enfants à temps plein. Ces derniers ont été et sont une source d'inspiration. Mon idée vient d'eux. Comment les rendre autonomes au niveau habillement étant seule avec mes trésors ?

Suite à mes différentes épreuves, je décide de prendre un nouveau départ et de me lancer dans l'entrepreneuriat. Sans toutes ces épreuves, jamais je ne me serais lancée dans l'aventure. J'ai réfléchi et monté mon dossier avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie. En faisant des recherches sur Internet, j'ai découvert la Fondation. J'ai beaucoup été en contact avec Madame SIBY Hinda, coordinatrice à la Fondation que ce soit pour mon projet professionnel ou dans le cadre de ma vie personnelle. Je suis toujours en contact avec elle, elle m'a beaucoup soutenue personnellement.

Aujourd'hui, et après avoir travaillé sur plusieurs prototypes pour enfin trouver le bon logo, je commence à vendre mes vêtements favorisant l'autonomie (T-shirts manches longues et courtes). Pour l'instant, mon activité ne me permet pas d'en vivre mais je suis contente de mon parcours. Il ne me reste que le réseautage, je compte sur le parrainage de la Fondation pour m'aider à le développer.

La Fondation m'a donné ma chance et j'en suis ravie. J'ai rencontré une belle personne qui est Madame SIBY. Je suis prête à parler de la Fondation autour de moi. Pour le moment, je ne me sens pas encore prête à parrainer à mon tour, je ne pense pas avoir les épaules pour ça. Pour conclure, je dirais qu'il faut toujours garder espoir malgré les épreuves. Je tiens à remercier la Fondation de la 2^e chance pour son soutien.



Les Lauréats de la Fondation



Guillaume,

Lauréat de la Fondation en 2023, projet de formation aux Logiciels 3D pour la décoration d'intérieur.
Site-relais de Paris Formation

Alors que j'avais créé ma société il y a plus de 20 ans, avec une belle réussite professionnelle : de nombreux projets très créatifs, pour une clientèle "luxe" ainsi que des projets prestigieux en milieu Institutionnel, aussi bien en France qu'à l'étranger, avec des clients internationaux exigeants, partout dans le monde, la pandémie a très fortement impacté mon activité. Mon associée, en charge de la gestion a malheureusement mal assuré sa responsabilité, ce qui a entraîné un arrêt forcé de l'activité. En tant que Créateur de l'entreprise, je me suis retrouvé dans une situation très délicate, n'ayant aucune couverture sociale.

J'ai connu la Fondation 2^e chance par l'intermédiaire d'un ami très présent, et notamment durant cette période extrêmement difficile pour moi. J'ai également été mis en contact avec 60000 rebonds par une de mes clientes. Lorsque j'ai été accueilli la première fois par Catherine, alors que j'étais au plus bas, j'ai été touché par l'attention bienveillante et profondément rassurante de ma future marraine. Elle a su me transmettre une énergie qui m'a permis de commencer à croire de nouveau en moi, et ainsi envisager de rebondir vers ce métier qui me passionne : l'architecture conceptuelle, "l'interior design" et la création de mobilier, alors que ma vie entière a été balayée et que j'ai TOUT PERDU. Je considère Catherine comme une de "mes petites étoiles" qui m'a permis de regarder l'avenir avec une certaine confiance. Sans le financement de la Fondation, je n'aurais pas pu effectuer cette formation, et surtout acquérir l'ordinateur "à grande capacité", indispensable pour pouvoir travailler avec les logiciels extrêmement complexes et coûteux. La formation a demandé beaucoup de concentration et d'assiduité, car la prise de connaissance de ce logiciel est très complexe.

J'ai relancé maintenant mon activité et assure actuellement le suivi de deux projets de décoration d'intérieur, avec notamment une prestation complète de "refonte" d'un appartement de luxe avec jardin, dans un des quartiers les plus prestigieux de Paris. Ces deux engagements vont me permettre de sortir de la précarité d'ici fin 2024.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers la Fondation 2^e chance et ma marraine, Catherine. Grâce à son soutien bienveillant et constant, tant sur le plan technique que moral, j'ai pu enfin envisager l'avenir avec une confiance renouvelée. Sa présence attentive et ses conseils précieux ont été inestimables tout au long de ce parcours difficile. La Fondation 2^e chance m'a non seulement permis de suivre une formation cruciale pour mon métier, mais elle m'a également fourni les outils nécessaires pour relancer mon activité dans des conditions optimales. Leur accompagnement financier et humain a joué un rôle essentiel dans ma capacité à rebondir et à me reconstruire professionnellement.

Je suis profondément reconnaissant pour cette opportunité et je m'engage à témoigner de l'impact positif de la Fondation autour de moi. Merci à tous ceux qui rendent possible ce soutien indispensable certes aux entrepreneurs en difficulté, mais surtout permettre à des personnes durement touchées de "revenir à la VIE".



Rapport D'ACTIVITÉ



Solène,

Lauréate de la Fondation en 2021, projet de formation de scénariste. Site-relais de Paris Formation

Je suis arrivée à Paris pour être comédienne en 2008. J'ai été reçue dans des écoles prestigieuses et ai commencé à travailler dans quelques compagnies. Mais depuis ma sortie d'école, je n'ai jamais réussi à vivre pleinement de mon art. Mon quotidien est partagé entre des jobs alimentaires le jour et des scènes le soir, tout cela est assez précaire, après le confinement, je ne joue quasi plus. Je garde le souvenir de l'année 2021 comme une période tumultueuse. Particulièrement dans ma vie privée où je prends la décision de sortir d'une situation maritale compliquée. Cette décision a eu de nombreuses conséquences. Matérielles évidemment, car il me faut quitter mon domicile et tout reconstruire. Et aussi psychologiquement, car je fais une lourde dépression. Pour relever la pente et visualiser de nouvelles perspectives de vie, je prends la décision de prendre un virage : en plus d'être comédienne et puisque j'ai toujours aimé écrire, je passe un concours pour rentrer dans une formation de scénariste. Je suis reçue.

La formation pour laquelle j'ai été sélectionnée est payante (6000 euros), il me faut réunir les fonds. Le fonds social d'Audiens (caisse de retraite des artistes) me promet de m'aider sur une partie du projet si j'arrive à trouver un autre financement. La secrétaire de l'école me parle alors de la Fondation de la 2^e chance, je décide de candidater. La Fondation m'accorde 3000 euros. Ce coup de pouce est décisif à double titre : l'apport financier est important mais le parrainage l'est tout autant. Passer le concours de cette école avait été un soubresaut de survie mais je n'aurais pas pu le concrétiser sans qu'on me pousse à y aller. Catherine, ma marraine, a été d'un soutien je dois dire assez exceptionnel. Je resterai à jamais reconnaissante de l'énergie qu'elle m'a tout de suite apportée et de sa bienveillance. J'étais dans une situation de tunnel où je ne voyais pas d'avenir. Catherine a eu aussi un rôle de coach. Toujours positive, elle a su probablement voir en moi des choses qu'à l'époque j'étais incapable de voir, notamment ma force de travail et ma résilience. Le lien qu'on a eu et son regard ont fait partie de ma reconstruction.

De plus, elle m'a apporté une vision de la vie positive, m'a fait entrevoir qu'on pouvait, avec de la persévérance, du travail et de la bienveillance sortir des schémas dans lesquels on a pu vivre depuis son enfance. Et avec humour et gentillesse. Catherine, c'est un peu la Bonne Fée du film Peau d'Âne de Jacques Demy! Catherine et moi faisons un point d'étape chaque année depuis notre rencontre. Je l'ai invitée à venir voir mon dernier spectacle. Elle était venue voir le précédent avec sa famille. Cela m'a beaucoup touché. Après mes études de scénariste, il m'a fallu entrer dans ce nouveau secteur d'activité. Pas simple car la formation n'a duré que 6 mois. Le spectacle que j'ai écrit en 2021 a tourné dans plusieurs théâtres et a reçu le Fond Humour SACD, une distinction reconnue dans mon secteur. J'écris un nouveau

spectacle depuis un an qui va pleinement voir le jour à partir du mois de septembre 2024. Je suis aussi maîtresse de cérémonie dans un Comedy club, toutes les semaines j'accueille des artistes pour une 1 heure de spectacle et je présente la soirée. Ça demande de la joie et un bon sens de l'improvisation, je ne me sentais pas capable de cette nouvelle mission mais le pari est relevé! C'est au Café Oscar et je suis fière de cette nouvelle mission. Aujourd'hui je suis intermittente du spectacle. Et honnêtement, ça a été un parcours du combattant! Malgré tout le travail et l'énergie qu'on met, les rémunérations au cachet où Pole Emploi peut comptabiliser les heures ne sont pas toujours systématiques. Le fait d'être intermittente du spectacle me permet de commencer à pouvoir penser à des projets de construction personnelle à long terme du type achat immobilier ou vie de famille, inenvisageables jusqu'à présent.

La Fondation m'a permis de concrétiser un projet en terme financier, certes, mais aussi m'a permis d'envisager l'avenir et la vie de manière plus optimiste. En rencontrant Catherine, et aussi grâce à ses retours sur son expérience personnelle, j'ai pu me dire que oui, dans la vie rien n'est écrit et qu'on peut se réinventer. Et ça dépasse juste l'orientation professionnelle. On a tous le droit d'être heureux, épanoui. On mérite tous d'avoir de la joie et de l'amour dans nos vies! Je parle déjà de la Fondation et je suis prête à continuer à le faire, c'est vraiment une idée géniale et un très beau projet. Quant à moi, je serais prête à aider moi-même quelqu'un en difficulté avec grand plaisir. Je prends ce rôle à coeur et je prendrai le flambeau avec grande conviction!



Les Lauréats de la Fondation



Antonio,

Lauréat de la Fondation en 2022, projet de formation en illustration & art digital. Site-relais de Limoges

Dans ma vie, j'ai rencontré des problèmes de santé de 2017 jusqu'au début de 2019 à cause de mon anorexie. Mes troubles alimentaires se sont aggravés de mois en mois, puis d'année en année. Ce projet était quelque chose que je souhaitais réaliser dès 2015 : entrer dans une école proposant des formations en illustration et en graphisme. Cependant, cela ne s'est jamais concrétisé et j'ai finalement abandonné cette idée pour me consacrer à d'autres projets. En 2020, pendant la période du COVID, ce projet refait surface de manière récurrente. J'ai alors commencé à faire des recherches, à contacter des établissements et des organismes offrant des formations similaires, tout en continuant mon travail en parallèle.

J'ai découvert la Fondation de la 2^e chance par hasard sur Internet. J'ai monté mon dossier avec l'aide de mon ancienne conseillère emploi de la Boutique Club Emploi, située à Limoges. Je vous remercie encore d'avoir accepté mon dossier et de m'avoir aidé avec ce coup de pouce financier, qui m'a permis de réaliser ma première année de formation en Illustration-Art Digital.

Pendant les deux années de relation avec mon parrain, notre interaction a été positive. Nous échangeons des nouvelles tous les trimestres, et chaque fois que je retournais à Limoges, nous organisons une rencontre pour faire le point. Lors de ces rendez-vous, je lui faisais un débriefing sur ma formation, mon quotidien, ainsi que sur les problèmes que je pouvais rencontrer. Je suis toujours en contact avec lui. Je lui ai envoyé un mail pour lui annoncer mon examen final de deuxième année et lui indiquer que je viendrai à Limoges en août pour le rencontrer et discuter.

Au début de mon parcours en formation, la seule difficulté que j'ai rencontrée était de retourner à l'école et de reprendre le statut d'étudiant, ce qui était un peu étrange sachant que deux mois avant de commencer, j'étais salarié. J'ai également eu du mal à m'adapter à la vie parisienne. Cependant, avec le temps, ces difficultés se sont estompées. Je suis satisfait de mon projet et je ne regrette absolument pas d'avoir suivi cette formation en Illustration-Art Digital à l'école MJM Graphic Design Paris. Bien sûr, je suis satisfait de mes deux années de formation en Illustration-Art Digital, mais je suis conscient qu'il me reste encore beaucoup à apprendre. Développer de nouvelles compétences et approfondir mes connaissances est essentiel pour réussir

dans ce domaine. Je suis déterminé à continuer à progresser et à m'améliorer, que ce soit à travers des expériences professionnelles ou des formations complémentaires. Aujourd'hui, j'ai terminé ma deuxième année de formation en Illustration-Art Digital.

Je recommande vivement la Fondation à toute personne en difficulté qui cherche à trouver un emploi ou à suivre une formation. Depuis deux ans, je parle de la Fondation à mes proches. Honnêtement, je ne me sens pas encore prêt à parrainer quelqu'un en difficulté.



Rapport D'ACTIVITÉ



Josif,
Lauréat de la Fondation en 2022,
projet de formation de comédien.
Site-relais de Metz

Je suis originaire d'Albanie, où j'ai grandi et suivi des études en Arts. Une grande partie de cette formation était dédiée à l'art vivant et en particulier au théâtre. C'est une discipline que j'ai commencé à pratiquer très jeune, à l'âge de 9 ans. Puisque celle-ci m'a toujours plu et inspiré, j'ai décidé d'en faire mon métier. Bien qu'il y ait beaucoup de compagnies de théâtre en Albanie, il y avait peu d'opportunités pour un comédien qui souhaiterait également jouer sur grand écran. J'ai donc quitté mon pays il y a trois ans, pour la France. La première année, je l'ai passée à Metz. Puisque je ne parlais qu'albanais et anglais, j'ai suivi des cours de français et je me suis réinscrit à une formation dédiée à l'art théâtral. C'est à cette époque que l'assistante sociale m'a parlé de la Fondation de la 2^e chance. Nous avons, ensemble, préparé un dossier de candidature que nous avons envoyé. J'ai ensuite rencontré deux personnes de la Fondation qui ont échangé avec moi quant à mes motivations et capacités.

Une fois Lauréat, la Fondation de la 2^e chance est entrée en contact avec l'organisme de formation qui m'intéressait à Paris. C'est grâce à leur soutien que j'ai eu l'opportunité de suivre de nouveaux cours de théâtre et de cinéma, dès septembre 2022.

Je viens d'être diplômé et j'ai pour objectif d'ouvrir ma propre compagnie de théâtre et, pourquoi pas, de devenir un acteur et un comédien accompli, afin de pouvoir monter mes propres projets. Depuis quelques mois je m'investis d'ailleurs dans une association qui aide les jeunes artistes. J'aime apporter mon soutien et mes connaissances pour rendre service à ceux qui, comme moi à une période, en ont besoin. Il y a peu, je me suis également produit sur scène en chantant ma propre chanson!



Structures d'accompagnement

4. Structures d'accompagnement



Gwenaëli BOURBOULON,
Directrice en charge des relations institutionnelles, du suivi budgétaire et de l'accompagnement socio-professionnel d'Insercall, Avignon



Insercall est un chantier d'insertion par l'activité économique situé à Avignon. Nous avons deux activités support : un centre d'appels et une agence de communication. Nous sommes donc un des rares chantiers dans le secteur tertiaire et nos salariés en insertion sont très majoritairement des femmes.

Nous travaillons avec la Fondation depuis de nombreuses années. Celle-ci vient en relais lorsque le droit commun ne peut apporter de solution de financement pour la concrétisation des projets professionnels à nos salariés en insertion. Nous la sollicitons essentiellement pour les formations : permis de conduire ou formations qualifiantes. Cela permet à des salariés, qui ont vraiment travaillé leur projet professionnel, d'accéder à la formation quand les financements ne sont pas possibles car rares sont ceux qui ont une possibilité d'autofinancement même partielle. C'est donc une aide très significative et appréciée pour leur permettre d'accéder à l'emploi durable. Nous aidons parfois nos bénéficiaires à remplir leur dossier de candidature et notamment sur la partie qui concerne leur accident de vie car il leur est parfois très douloureux d'avoir à raconter une énième fois leur parcours.

Lorsque l'un de nos salariés sollicite la Fondation, l'instruction du dossier qui se fait par les bénévoles-instructeurs de la Fondation passe par un entretien avec le salarié-candidat ce qui nous permet d'avoir un regard tiers sur son projet. Ceci représente un complément intéressant car ils prennent du recul que nous n'avons pas forcément. Nous sommes dans une logique de partenariat. Nous leur mettons par exemple à disposition nos locaux pour la réalisation des entretiens. Les instructeurs avec qui nous avons une véritable relation de confiance, prennent très à cœur leur mission, ils cherchent à comprendre le fond du dossier. Leur regard bienveillant va bien au-delà de l'aspect administratif.

Nous pouvons ainsi nous appuyer sur la Fondation quant à la suite de la prise en charge de nos bénéficiaires. Une fois entrés en formation, le parrainage des bénévoles, qui instaurent une vraie relation humaine avec nos bénéficiaires-salariés (accompagnement humain) est un véritable relais dans le suivi de leur projet.



Rapport D'ACTIVITÉ



Aider, insérer, upcycler, telles sont les 3 missions de l'association Les Fringues Store associatif. J'ai monté cette association il y a un peu plus de trois ans maintenant en saisissant l'opportunité offerte par la loi AGEC. Cette loi interdit aux producteurs, distributeurs et sites de vente en ligne de jeter leurs textiles invendus. Grâce au soutien de 26 partenaires et de nos généreux donateurs, nous aidons 200 familles monoparentales en situation de très grande précarité. Notre intervention leur permet notamment d'habiller leurs enfants gratuitement dans notre boutique située à Creil dans les Hauts-de-France. En parallèle, nous avons un chantier d'insertion qui s'adresse principalement à des jeunes entre 16 et 25 ans éloignés de l'emploi. Tous sont dans des situations difficiles et nous les formons à tous les métiers de la mode grâce à notre atelier dans lequel nous réparons et transformons les textiles. Ils passent entre 4 et 24 mois chez nous à se former et nous avons à ce jour un taux de 100% d'insertion. Nous sommes les seuls à atteindre ce niveau de réussite. 50 jeunes sont déjà passés par Les Fringues Store associatif. Avec la Fondation de la 2^e chance, nous partageons des valeurs communes. Nous nous sommes rencontrés il y a un



José MANCO,
Président de l'association
Les Fringues Store associatif, Creil



peu plus d'un an et nous avons tout de suite pensé que nos actions étaient complémentaires. Le soutien de la Fondation nous a permis de répondre aux problématiques de mobilité de trois jeunes que nous accompagnons. Ensemble, nous levons les freins à l'emploi et j'espère que nous continuerons longtemps à œuvrer main dans la main.

Pour en savoir plus :
lesfringuesstoreassociatif.com



Structures d'accompagnement



Justine LABORDE,
Directrice de projets,
Compter sur demain, Paris



Créée en 2008, Compter sur demain agit en faveur de l'égalité des chances et de l'accès à l'éducation pour tous. En partenariat avec des équipes locales issues de la société civile ou de l'administration publique, l'association soutient et met en œuvre une quinzaine de programmes en faveur de plus de 2.000 enfants, adolescents et jeunes adultes en France et à l'international : Brésil, Cameroun et Laos.

En France, elle développe notamment le projet Bourses Rêves d'Avenir, dont l'objectif est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance en leur offrant un soutien financier et un accompagnement sur mesure. Nous avons connu la Fondation de la 2^e chance fin 2021, alors que nous relançons le projet Bourses Rêves d'Avenir après une interruption de près de deux ans due à la pandémie de Covid-19. Ce dispositif s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans ayant eu un parcours en Protection de l'enfance. Ce sont des jeunes qui se retrouvent particulièrement isolés arrivés à leur majorité, car elle signifie souvent la fin de leur prise en charge par l'État. Sans soutien familial, tributaires de parcours difficiles (abandon, migration, maltraitance...), ils se retrouvent alors projetés dans la vie adulte et contraints d'assumer une autonomie à laquelle ils sont peu préparés, bien souvent au détriment de leurs aspirations et de leurs rêves.

Dans ce contexte, lorsque nous avons pris connaissance des actions de la Fondation, nous n'avons pu que constater nos synergies. En effet, nous partageons une mission similaire : offrir une chance à des personnes dont les parcours de vie ont constitué des obstacles à leur épanouissement personnel et professionnel. Nos modes d'action sont également très proches. Comme la Fondation, nous accordons des financements, sous forme de bourses, pour des projets spécifiques et nous assurons un accompagnement régulier et personnalisé des bénéficiaires. Cette approche en tête-à-tête, centrée sur les besoins individuels, nous permet de mieux soutenir chaque jeune dans son parcours.

Loin d'être en concurrence, les actions de Compter Sur Demain et de la Fondation sont, au contraire, complémentaires, comme en témoignent les trois années de collaboration fructueuse que nous avons partagées. En effet, la Fondation de la 2^e chance nous a permis de cofinancer des projets de jeunes désireux de suivre des formations ou des études souvent coûteuses. Dans certains cas, notre bourse ne suffit pas à couvrir les frais d'inscription à certaines écoles. Grâce au soutien de la Fondation, ces jeunes peuvent accéder à davantage de possibilités, ce qui élargit leur horizon et renforce leur motivation. Par ailleurs, il nous arrive d'orienter certains jeunes qui ne remplissent pas nos critères (âge ou parcours hors ASE) vers la Fondation, leur offrant ainsi une chance de concrétiser leurs projets. De plus, les relations que nous entretenons avec les bénévoles et l'équipe de la Fondation sont excellentes. Elles nous permettent d'échanger régulièrement sur le suivi des jeunes bénéficiaires communs à nos deux structures, afin d'ajuster et d'améliorer notre accompagnement.

La bienveillance des bénévoles de la Fondation, leur engagement auprès de ces jeunes, ainsi que leur partage d'expérience, notamment sur le plan professionnel, ont été des atouts précieux dans le développement de notre mission. Au fond, nous sommes deux acteurs qui travaillons main dans la main pour atteindre un objectif commun : donner à ces jeunes la possibilité de reprendre en main leur trajectoire de vie et de réaliser leurs ambitions.



Rapport FINANCIER

RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES 2023

La Fondation de la 2^e chance est une Fondation d'utilité publique dont l'objectif est d'aider et d'accompagner des personnes en difficulté qui ont la volonté de rebondir au travers d'un projet personnel.

Depuis 1998, date de sa création, plus de 9200 lauréats ont bénéficié de ses coups de pouce, pour un montant global alloué de plus de 34 M€.

Au cours de l'exercice 2023, la Fondation a obtenu pour la 4^e fois le Label IDEAS démontrant ainsi la qualité de sa gestion.

APPLICATION DES NORMES COMPTABLES

Depuis 2021, les montants alloués aux lauréats sur l'exercice et relatifs à des prestations pour lesquelles les ordres d'engagement n'ont pas encore été réalisés sont reportés en dettes.

Cependant, les lauréats sont informés que ces montants alloués doivent être utilisés dans un délai de 3 ans. Passé ce dernier, la Fondation se réserve le droit d'annuler l'aide et de reprendre en profit le montant correspondant.

Les principales charges de fonctionnement de la Fondation sont directement couvertes par le Groupe Bolloré. Le montant correspondant à ce support financier figure en produit d'exploitation (dons couvrant les frais de fonctionnement).

LE FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION DE LA 2^E CHANCE

En 2023, la Fondation a fonctionné grâce à l'engagement de près de 1000 instructeurs et parrains actifs de la Fondation, répartis sur 53 sites et, à fin 2023, 6 salariés sont mis à disposition de la Fondation par le Groupe Bolloré.

Les frais de gestion de la Fondation parmi lesquels figurent principalement les charges de personnel et les coûts immobiliers sont presque totalement couverts (98% en 2023) par le Groupe Bolloré au travers d'un don annuel.

La Fondation assure le financement des « coups de pouce » accordés aux lauréats et les autres coûts non couverts.

LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

Lors de la création de la Fondation, une dotation non consommable s'élevant à 1000 K€ a été versée par le Groupe Bolloré aux termes d'un acte notarié signé le 15 février 2006. Au 31 décembre 2023, les fonds propres de la Fondation s'élèvent à 4510 K€ en augmentation significative de 1458 K€ par rapport au 31 décembre 2022. Ce dernier montant correspond à l'excédent de l'exercice 2023 marqué par une croissance importante des dons.

Les fonds dédiés et reportés sur les exercices futurs s'élèvent à 22 K€.

Les dettes fournisseurs tiers de la Fondation s'élèvent à 67 K€ au 31 décembre 2023.

Les autres dettes (621 K€ au 31 décembre 2023) correspondent essentiellement aux aides accordées mais non encore versées aux lauréats.

La trésorerie globale de la Fondation est très largement positive et s'élève à 5220 K€ au 31 décembre 2023 en augmentation de 1448 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 K€.

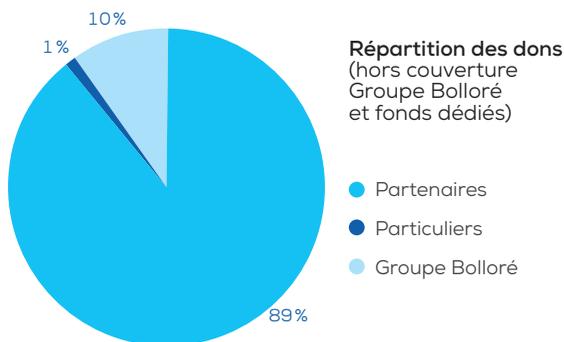
Rapport FINANCIER

Le compte de résultat 2023

Les Produits d'exploitation

Les dons et subventions reçus par la Fondation en 2023 s'élèvent à 2909 K€ soit plus du double du montant de l'an passé (1443 K€) dont :

- 1989 K€ au titre des contributions des partenaires privés (comprenant 200 K€ de coups de pouce du Groupe Bolloré). Ces dons sont en forte hausse par rapport à 2022 grâce à la contribution exceptionnelle (1500 K€) d'un donateur en 2023 ;
- 80 K€ au titre des mécénats (65 K€ en 2022) ;
- 800 K€ au titre de la couverture par le Groupe Bolloré des frais de fonctionnement de la Fondation ;
- 40 K€ d'utilisation des fonds dédiés.



Source : Rapport financier sur les comptes 2023

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sur l'année 2023 s'élèvent à 1451 K€ pour partie constituées par les aides aux lauréats et pour partie par les frais de gestion.

Les aides versées aux lauréats sont en augmentation de près de 12% en 2023 à 644 K€ contre 576 K€ en 2022. Ces aides représentent, pour 2023, 31% des dons reçus (hors couverture des frais par le Groupe Bolloré) contre 109% en 2022. Elles ont permis de soutenir 275 personnes.

Les aides versées en 2023 concernent :

- les lauréats primés en 2023 pour un montant de 355 K€ ;
- les lauréats primés les années antérieures pour un montant de 289 K€.

Une reprise de provision dans les comptes de 2023 a été enregistrée concernant les aides allouées mais non encore consommées pour un montant de +30 K€. Ceci résulte de la somme :

- des aides allouées en 2023 mais non encore versées (-371 K€) ;
- des aides allouées antérieurement à 2023 et versées en 2023 (+289 K€) ;

• des aides complémentaires allouées sur des dossiers antérieurs à 2023 (-12 K€) ;

• des dossiers abandonnés (+124 K€) notamment en vertu de la règle des 3 années.

Par ailleurs, une dotation complémentaire de 20 K€ au titre des fonds dédiés a été comptabilisée.

Les frais de gestion de la Fondation s'élèvent à 817 K€ en réduction de près de 11% par rapport à l'année précédente.

Les charges couvertes par le Groupe Bolloré s'élèvent à 800 K€. Les frais de gestion réellement supportés par la Fondation représentent en 2023 2% des frais de fonctionnement de la Fondation.

Ces frais de gestion se répartissent comme suit :

| (en K€) | 2023 | 2022 |
|-------------------------|------------|------------|
| Personnel détaché | 551 | 658 |
| Charges locatives | 144 | 146 |
| Autres frais de gestion | 122 | 113 |
| TOTAL FRAIS | 817 | 917 |

S'agissant des frais de personnel détaché, l'écart entre 2023 et 2022 s'explique principalement par le départ en retraite en 2022 de 2 salariés.

Les charges locatives restent stables.

Les autres frais de gestion sont principalement constitués :

- de frais de déplacement des salariés et bénévoles ;
- des frais d'acheminement et de reprographie ;
- d'honoraires concernant l'instruction des dossiers (17 K€).

Ces coûts externes ont été affectés sur l'exercice par la persistance de l'inflation.

Le résultat net de l'année 2023 se traduit en conséquence par un excédent de +1458 K€.

Les profits latents générés par la trésorerie de la Fondation représentent au 31 décembre 2023 un montant de 91 K€. Ces derniers ne sont pas pris en compte conformément aux principes comptables et ne le seront que lors du débouclage des supports de placement (SICAV de trésorerie).

Par ailleurs ne figure pas dans le compte de résultat l'apport que constitue le bénévolat car, en raison du nombre important de personnes concernées et de la difficulté du suivi de leurs travaux, ce chiffre apparaît complexe et incertain. L'apport du bénévolat n'en demeure pas moins primordial pour le fonctionnement de la Fondation.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public en 2023

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public en 2023 présente un montant total des ressources de 2909 K€ correspondant :

- aux dons pour 2789 K€ ;
- aux mécénats pour 80 K€ ;
- à l'utilisation des fonds dédiés pour 40 K€ ;

Ces ressources ont été employées sur l'exercice à hauteur de 1451 K€ :

- pour les actions réalisées par la Fondation en 2023 (632 K€) en prenant en compte la reprise de provision sur les aides non consommées et les honoraires sur instruction des dossiers ;
- pour la couverture des frais de fonctionnement de la Fondation à hauteur de 799 K€ (hors honoraires sur instruction des dossiers) ;
- pour le report des fonds dédiés de l'exercice pour 20 K€.

L'excédent des ressources sur les emplois constitue le résultat positif de l'exercice (1458 K€).

Conclusion

La Fondation a reçu, en 2023, 2869 K€ au titre de dons et subventions (dont 800 K€ reçus du Groupe Bolloré pour couverture de frais de fonctionnement) et utilisé 40 K€ de fonds dédiés soit un total des produits de l'exercice s'élevant à 2909 K€.

Le total des charges de l'exercice s'établit quant à lui à 1451 K€ répartis comme suit :

- attribution des subventions et des aides aux lauréats à hauteur de 644 K€ ;
- frais de gestion d'exploitation à hauteur de 817 K€ ;
- reprise à hauteur de 30 K€ afin de prendre en compte la variation d'un exercice sur l'autre des aides aux lauréats non consommées ;
- les reports en fonds dédiés de 20 K€ ;

Il en est résulté un résultat de l'exercice 2023 d'un montant de +1458 K€ contre une perte de -116 K€ constatée en 2022.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie globale de la Fondation est positive de 5220 K€.

Cette trésorerie représente :

- le montant de fonds de dotation libéré pour 1000 K€ ;
- le montant des dettes fournisseurs et tiers pour 67 K€ ;
- les autres dettes pour 621 K€ constituées principalement

par les aides dues aux lauréats mais non encore consommées à fin 2023 ;

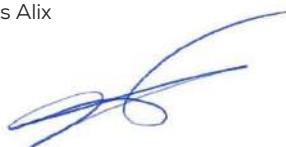
- le solde net de trésorerie disponible de 3532 K€ représente plus d'une année de fonctionnement de la Fondation, ce qui correspond au souhait du Conseil d'administration. Ce solde est en outre représentatif des excédents accumulés en résultat et report à nouveau.

La Fondation poursuit ses efforts pour accroître le nombre de dossiers traités tout en veillant à la qualité de sa gestion. Elle continue par ailleurs à s'assurer du support de ses donateurs tout en recherchant de nouveaux appuis.

Fait à Paris le 18 juin 2024,

Le trésorier

Gilles Alix



Rapport FINANCIER

Bilan au 31/12/2023

(en euros)

| ACTIF | NOTE | 31/12/23 | 31/12/22 | PASSIF | NOTE | 31/12/23 | 31/12/22 |
|---|------|------------------|------------------|--|----------|------------------|------------------|
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | FONDS PROPRES | | | |
| Immobilisations incorporelles | | - | - | Fonds associatif sans droit de reprise | | 1 000 000 | 1 000 000 |
| Immobilisations corporelles | | - | - | Fonds propres statutaires | | - | - |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | | - | - | Fonds associatif avec droit de reprise | | - | - |
| Immobilisations financières | | | | Report à nouveau | | 2 052 349 | 2 168 461 |
| | | | | Excédent ou déficit de l'exercice | | 1 458 071 | (116 112) |
| | | - | - | Situation nette (sous total) | | 4 510 420 | 3 052 349 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ | | | | TOTAL FONDS PROPRES | 3 | 4 510 420 | 3 052 349 |
| | | | | Fonds dédiés | | 22 242 | 41 702 |
| | | | | TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS | 4 | 22 242 | 41 702 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | DETTES | | | |
| Créances | | 668 | | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | | 4 200 517 | - | Fournisseurs et comptes rattachés | | 67 384 | 28 622 |
| | | | | Tiers mandatés | | 50 752 | 2 214 |
| | | | | Fournisseurs | | 16 632 | 26 409 |
| Disponibilités | 1 | 1 019 509 | 3 772 357 | Autres dettes | | 621 168 | 650 717 |
| | | | | Lauréats | | 3 264 | 4 625 |
| | | | | Lauréats/Tiers mandatés (Aides non consommées) | | 616 079 | 645 965 |
| | | | | Bénévoles | | 1 825 | 127 |
| Charges constatées d'avance | 2 | 521 | 1 033 | Produits constatés d'avance | | | |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | | 5 221 215 | 3 773 390 | TOTAL PASSIF CIRCULANT | 5 | 688 553 | 679 339 |
| TOTAL ACTIF | | 5 221 215 | 3 773 390 | TOTAL PASSIF | | 5 221 215 | 3 773 390 |

| COMPTE DE RÉSULTAT | NOTE | 31/12/23 | 31/12/22 |
|---|----------|------------------|------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| Produits de tiers financeurs (Ressources liées à la générosité du public) | | 2 869 386 | 1 376 435 |
| Dons manuels | | 2 789 386 | 1 311 435 |
| Dont dons couvrant les frais de fonctionnement (Groupe Bolloré) | | 800 000 | 850 000 |
| Dont autres contributions | | 1 989 386 | 461 435 |
| Mécénats | | 80 000 | 65 000 |
| Utilisations des fonds dédiés | | 39 459 | 66 226 |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 6 | 2 908 846 | 1 442 661 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | |
| Autres achats et charges externes | | 816 466 | 917 259 |
| Charges du Groupe Bolloré (Personnel, loyers, charges locatives) | | 724 417 | 857 942 |
| Charges directes | | 92 048 | 59 317 |
| Publicité, publications, relations publiques ⁽¹⁾ | | 26 382 | 16 417 |
| Autres honoraires (Parrainage, instructions des dossiers) | | 17 405 | 16 016 |
| Frais de mission tiers extérieurs (déplacements) | | 11 331 | 8 652 |
| Cadeaux | | 1 872 | 5 518 |
| Formations (Parrains et instructeurs) | | 2 530 | 4 876 |
| Affranchissement, courrier, téléphone, frais de transport ⁽¹⁾ | | 17 437 | 2 361 |
| Honoraires commissaires aux comptes | | 5 294 | 1 379 |
| Assurance multirisque | | 1 388 | 1 306 |
| Frais et commissions bancaires | | 3 537 | 1 100 |
| Cotisations (Label IDEAS, France Bénévolat) | | 700 | 700 |
| Entretien des immeubles | | 568 | 665 |
| Fournitures diverses ⁽¹⁾ | | 2 705 | 312 |

Rapport FINANCIER

Compte de résultat au 31/12/2023 (en euros)

| COMPTE DE RÉSULTAT | NOTE | 31/12/23 | 31/12/22 |
|---|----------|------------------|------------------|
| Transport sur vente | | 29 | 14 |
| Autres charges | | 870 | - |
| Aides financières consommées | | 644 195 | 575 867 |
| Aides financières non consommées | 1 | (29 886) | 41 646 |
| Reports en fonds dédiés | | 20 000 | 15 000 |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | 6 | 1 450 774 | 1 549 772 |
| 1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | | 1 458 071 | (107 112) |
| 2. RÉSULTAT FINANCIER | | 0 | 0 |
| 3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) | 7 | 1 458 071 | (107 112) |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | - | - |
| TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS | | 0 | 0 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | 9 000 |
| TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES | | 0 | 9 000 |
| 4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) | | - | (9 000) |
| Total des produits (I + III + V) | | 2 908 846 | 1 442 661 |
| Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) | | 1 450 774 | 1 558 772 |
| EXCÉDENT (ou DÉFICIT) DE L'EXERCICE | | 1 458 071 | (116 112) |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | |
| CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | |

(1) Charges prises directement par la Fondation en 2023 (anciennement refacturées par le Groupe Bolloré).

Compte de résultat par origine et par destination au 31/12/2023 (en euros)

| A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION | 2023 | | 2022 | |
|---|------------------|------------------------------|------------------|------------------------------|
| | TOTAL | Dont générosité du public | TOTAL | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| 1 – PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | | | | |
| 1.1 Cotisations sans contrepartie | | | | |
| 1.2 Dons, legs et mécénat | | | | |
| - Dons manuels | 2 789 386 | 2 789 386 | 1 311 435 | 1 311 435 |
| - Legs, donations et assurances-vie | | | | |
| - Mécénat | 80 000 | 80 000 | 65 000 | 65 000 |
| 1.3 Autres produits liés à la générosité du public | | | | |
| 2 – PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | | | | |
| 2.1 Cotisations avec contrepartie | | | | |
| 2.2 Parrainage des entreprises | | | | |
| 2.3 Contributions financières sans contrepartie | | | | |
| 2.4 Autres produits non liés à la générosité du public | | | | |
| 3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS | | | | |
| 4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS | | | | |
| 5 – UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS | 39 459 | 39 459 | 66 226 | 66 226 |
| TOTAL | 2 908 846 | 2 908 846 | 1 442 661 | 1 442 661 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| 1 – MISSIONS SOCIALES | | | | |
| 1.1 Réalisées en France | | | | |
| - Actions réalisées par l'organisme | 631 714 | 631 714 | 642 529 | 642 529 |
| - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France | | | | |
| 1.2 Réalisées à l'étranger | | | | |
| - Actions réalisées par l'organisme | | | | |
| - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger | | | | |
| 2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | | | | |
| 2.1 Frais d'appel à la générosité du public | | | | |
| 2.2 Frais de recherche d'autres ressources | | | | |
| 3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 799 060 | 799 060 | 901 243 | 901 243 |
| 4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS | | | | |
| 5 – IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES | | | | |
| 6 – REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE | 20 000 | 20 000 | 15 000 | 15 000 |
| TOTAL | 1 450 774 | 1 450 774 | 1 558 772 | 1 558 772 |
| EXCÉDENT OU DÉFICIT | 1 458 071 | 1 458 071 | (116 112) | (116 112) |

Rapport FINANCIER

| B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | 2023 | | 2022 | |
|---|----------|---------------------------|----------|---------------------------|
| | TOTAL | Dont générosité du public | TOTAL | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | | | | |
| Bénévolat | | | | |
| Prestations en nature | | | | |
| Dons en nature | | | | |
| 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | | | | |
| 3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE | | | | |
| Prestations en nature | | | | |
| Dons en nature | | | | |
| TOTAL | 0 | 0 | 0 | 0 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES | | | | |
| Réalisées en France | | | | |
| Réalisées à l'étranger | | | | |
| 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS | | | | |
| 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT | | | | |
| TOTAL | 0 | 0 | 0 | 0 |



Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 2023 (en euros)

| EMPLOIS PAR DESTINATION | 2023 | 2022 | RESSOURCES PAR ORIGINE | 2023 | 2022 |
|--|------------------|------------------|---|------------------|------------------|
| EMPLOIS DE L'EXERCICE | | | RESSOURCES DE L'EXERCICE | | |
| 1 – MISSIONS SOCIALES | | | 1 – RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | | |
| 1.1 Réalisées en France | - | - | 1.1 Cotisations sans contrepartie | | |
| - Actions réalisées par l'organisme | 631 714 | 642 529 | 1.2 Dons, legs et mécénat | - | - |
| - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France | | | - Dons manuels | 2 789 386 | 1 311 435 |
| 1.2 Réalisées à l'étranger | | | - Legs, donations et assurances-vie | | |
| - Actions réalisées par l'organisme | | | - Mécénat | 80 000 | 65 000 |
| - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger | | | 1.3 Autres produits liés à la générosité du public | | |
| 2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | | | | | |
| 2.1 Frais d'appel à la générosité du public | | | | | |
| 2.2 Frais de recherche d'autres ressources | | | | | |
| 3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 799 060 | 901 243 | | | |
| TOTAL DES EMPLOIS | 1 430 774 | 1 543 772 | TOTAL DES RESSOURCES | 2 869 386 | 1 376 435 |
| 4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS | | | 2 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS | | |
| 5 – REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE | 20 000 | 15 000 | 3 – UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS | 39 459 | 66 226 |
| EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE | 1458 071 | - | DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE | - | 116 112 |
| TOTAL | 2 908 846 | 1 558 772 | TOTAL | 2 908 846 | 1 558 772 |
| | | | RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS) | 2 052 349 | 2 168 461 |
| | | | (+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public | 1 458 071 | (116 112) |
| | | | (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice | | |
| | | | RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS) | 3 510 420 | 2 052 349 |

Rapport FINANCIER

| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
|--|----------|----------|---|----------|
| EMPLOIS DE L'EXERCICE | | | RESSOURCES DE L'EXERCICE | |
| 1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES | | | 1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | |
| Réalisées en France | | | Bénévolat | |
| Réalisées à l'étranger | | | Prestations en nature | |
| 2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND | | | Dons en nature | |
| 3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT | | | | |
| TOTAL | 0 | 0 | TOTAL | 0 |

| | FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC | 2023 | 2022 |
|--|--|---------------|---------------|
| | FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE | 41 701 | 92 927 |
| | (-) Utilisation | 39 459 | 66 226 |
| | (+) Report | 20 000 | 15 000 |
| | FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE | 22 242 | 41 701 |

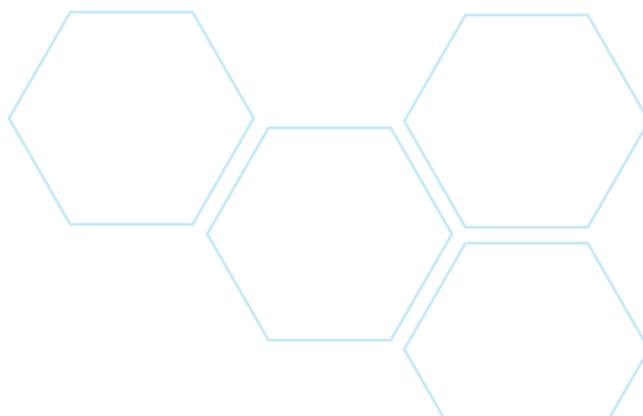


Tableau de variation des fonds propres et des fonds dédiés

(en euros)

Tableau de variation des fonds propres (en euros)

| VARIATION DES FONDS PROPRES | À l'ouverture de l'exercice | Affection du résultat | | Augmentation | | Diminution ou consommation | | À la clôture de l'exercice |
|-------------------------------------|-----------------------------|-----------------------|---------------------------|--------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|
| | Montant | Montant | Dont générosité du public | Montant | Dont générosité du public | Montant | Dont générosité du public | Montant |
| Fonds propres sans droit de reprise | 1 000 000 | | | | | | | 1 000 000 |
| Fonds propres avec droit de reprise | - | | | | | | | - |
| Écarts de réévaluation | - | | | | | | | - |
| Réserves | - | | | | | | | - |
| Report à nouveau | 2 168 461 | (116 112) | (116 112) | | | | | 2 052 349 |
| Excédent ou déficit de l'exercice | (116 112) | 116 112 | 116 112 | - | - | 1 458 071 | 1 458 071 | 1 458 071 |
| Dotations consommables | - | | | | | | | - |
| Subventions d'investissement | - | | | | | | | - |
| Provisions réglementées | - | | | | | | | - |
| TOTAL | 3 052 349 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 458 071 | 1 458 071 | 4 510 420 |

Tableau de variation des fonds dédiés au 31/12/2023 (en euros)

| VARIATION DES FONDS DÉDIÉS | À l'ouverture de l'exercice (a) | Reports (b) | Utilisations | | Transferts (vers d'autres projets) | À la clôture de l'exercice | |
|--|---------------------------------|---------------|--------------------|--|------------------------------------|--------------------------------|---|
| | | | Montant global (c) | Dont remboursements aux tiers financeurs | | Montant global (a) + (b) + (c) | Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices |
| Subventions d'exploitation | | | | | | | |
| Contributions financières d'autres organismes⁽¹⁾ | 41 702 | 20 000 | 39 459 | - | - | 22 242 | 20 000 |
| - AUTOLIB 2020-2021 | 25 022 | - | 25 022 | | | - | |
| - VIVENDI 2020 | 1 680 | - | 1 680 | | | - | |
| - VIVENDI 2022 | 15 000 | - | 12 758 | | | 2 242 | |
| - VIVENDI 2023 | | 15 000 | | | | 15 000 | 15 000 |
| - MATMUT 2023 | - | 5 000 | | | | 5 000 | 5 000 |
| Ressources liées à la générosité du public ⁽¹⁾ | | | | | | | |
| TOTAL | 41 702 | 20 000 | 39 459 | 0 | 0 | 22 242 | 20 000 |

⁽¹⁾ les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Rapport FINANCIER

Tableaux de rapprochements ART 432-16 au 31/12/2023 (en euros)

| TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION | MISSIONS SOCIALES | | | | Frais de recherche de fonds | | Frais de fonctionnement | Dotations aux provisions et dépréciations | Impôt sur les bénéfices | Report en fonds dédiés | Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques | | TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT |
|--|---------------------|---------------------------------|------------------------|---------------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------------|---|-------------------------|------------------------|---|--|--------------------------|
| | Réalisées en France | | Réalisées à l'étranger | | Générosité du Public | Autres ressources | | | | | Autres produits liés à la générosité du public | Autres produits non liés à la générosité du public | |
| | Par l'organisme | Versement à d'autres organismes | Par l'organisme | Versement à d'autres organismes | | | | | | | | | |
| Achats de marchandises | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Variation de stock | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres achats et charges externes | 17 405 | - | - | - | - | - | 799 061 | - | - | - | - | - | 816 466 |
| Aides financières | 614 309 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 614 309 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Salaires et traitements | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Charges sociales | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Dotations aux amortissements et dépréciations | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Dotations aux provisions | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Reports en fonds dédiés | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 20 000 | - | - | 20 000 |
| Autres charges | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Charges financières | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Charges exceptionnelles | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Participations des salariés aux résultats | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Impôt sur les bénéfices | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 631 714 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 799 061 | 0 | 0 | 20 000 | 0 | 0 | 1 450 774 |

| TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION | MISSIONS SOCIALES | | Frais de recherche de fonds | Frais de fonctionnement | TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT |
|--|---------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------------|--------------------------|
| | Réalisées en France | Réalisées à l'étranger | | | |
| Secours en nature | | | | | |
| Mises à disposition gratuites de biens | | | | | |
| Prestations de services | | | | | |
| Personnel bénévole | | | | | |
| TOTAL | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Annexe aux comptes annuels

ACTIVITÉ

La Fondation de la 2^e chance a pour but d'aider et d'accompagner des personnes confrontées à des épreuves d'origines diverses, souvent lourdes, cumulatives, générant une réelle situation de précarité.

Le « coup de pouce 2^e chance » qui leur est accordé au terme d'une instruction rigoureuse leur permet de bénéficier d'une dotation financière et d'un parrainage professionnel et humain jusqu'au terme de la réalisation de leur projet de rebond de vie.

La Fondation de la 2^e chance soutient deux natures de projet, la formation ou la création/reprise d'activité.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Les impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie dans les comptes sociaux ne sont pas significatifs.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières, et affecte l'ensemble de l'économie mondiale.

La Fondation met en effet en place des mesures appropriées pour ses lauréats et bénéficie du soutien de ses partenaires et du groupe Bolloré.

Dans ce contexte, l'hypothèse de continuité d'exploitation est maintenue.

MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 2014 conformément

au règlement ANC n° 2014-03 ainsi qu'à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable, en tenant compte des dispositions des règlements n° 2020-08 du 4 décembre 2020 et n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2. Fonds propres statutaires

Pour satisfaire aux obligations nécessaires à la reconnaissance d'utilité publique, une dotation non consommable d'un million d'euros a été constituée en 2006.

Ces fonds ont été entièrement supportés par le groupe Bolloré.

3. Fonds reportés et dédiés

Les fonds dédiés correspondent à des ressources affectées par les tiers

financeurs à des projets définis, et non encore utilisées à la clôture de l'exercice.

À la réception de ces fonds, une charge d'exploitation « reports en fonds dédiés » est comptabilisée en contrepartie d'un passif « fonds dédiés ».

Lors de la réalisation de l'engagement, une reprise est comptabilisée en produit d'exploitation « utilisation des fonds dédiés » en contrepartie du passif « fonds dédiés ».

4. Aides financières consommées et non consommées

Suite à la recommandation de la CNCC EC2021-33 (janvier 2022), la Fondation comptabilise l'intégralité des aides pluriannuelles accordées aux lauréats.

Les montants alloués aux lauréats sur l'exercice, relatifs à des prestations pour lesquels les ordres d'engagement n'ont pas encore été réalisés sont comptabilisés en aides financières non consommées en contrepartie de dettes.

Le fait générateur de la comptabilisation des aides financières accordées est la date d'octroi.

Après l'accord des Comités d'Agréments, les lauréats sont informés par courrier du montant accordé par la Fondation de la 2^e chance afin de financer leurs projets dans un délai de 3 ans maximum et sous conditions.

Le compte de résultat intègre deux lignes :

- Aides financières consommées,
- Aides financières non consommées.

5. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation (Subventions publiques et dons reçus) concernent l'exercice en cours.

Rapport FINANCIER

Notes sur le bilan

NOTE 1 – DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

| (en milliers d'euros) | 31/12/2023 | 31/12/2022 | Variation |
|-----------------------|--------------|--------------|------------------------|
| Disponibilités | 1 020 | 3 772 | (2 752) ⁽¹⁾ |
| TOTAL | 1 020 | 3 772 | (2 752) |

(1) Dont - 4,2 millions d'euros de placement en valeurs mobilières (OPCVM), - 1,4 million d'euros de charges décaissées (dont - 0,6 million d'euros d'aides financières et - 0,8 million d'euros de frais de fonctionnement) partiellement compensés par + 2,9 millions d'euros de produits encaissés sur tiers financeurs.

| (en milliers d'euros) | Valeur brute | Valeur nette | Valeur estimative |
|-----------------------|--------------|--------------|-------------------|
| OPCVM ⁽¹⁾ | 4 201 | 4 201 | 4 292 |
| TOTAL | 4 201 | 4 201 | 4 292 |

(1) La plus-value latente s'élève à 91 milliers d'euros au 31/12/2023.

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

| (en milliers d'euros) | 2023 | 2022 |
|--|----------------|-------------|
| Résultat comptable | 1 458 | (116) |
| Charges et produits sans incidence sur la trésorerie : | 49 | 10 |
| Utilisation et reports en fonds dédiés | 19 | 52 |
| Aides financières non consommées | 30 | (42) |
| Variation du BFR | 40 | 100 |
| Flux net générés par l'activité | 1 449 | (26) |
| Investissement OPCVM | (4 201) | - |
| Variation de trésorerie | (2 752) | (26) |
| Trésorerie ouverture | 3 772 | 3 798 |
| Trésorerie clôture | 1 020 | 3 772 |
| Variation de trésorerie | (2 752) | (26) |

NOTE 2 – CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

| (en milliers d'euros) | 31/12/2023 | 31/12/2022 | Variation |
|-----------------------------|------------|------------|-----------|
| Charges constatées d'avance | 1 | 1 | - |
| TOTAL | 1 | 1 | - |

NOTE 3 – CAPITAUX PROPRES

| (en milliers d'euros) | Au début de l'exercice | Affectation de résultat N - 1 | Autres mouvements | Résultat de l'exercice | À la clôture de l'exercice |
|------------------------|------------------------|-------------------------------|-------------------|------------------------|----------------------------|
| Fonds associatif | 1 000 | - | - | - | 1 000 |
| Report à nouveau | 2 168 | (116) | - | - | 2 052 |
| Résultat de l'exercice | (116) | 116 | - | 1 458 | 1 458 |
| TOTAL | 3 052 | - | - | 1 458 | 4 510 |

NOTE 4 – FONDS DÉDIÉS

| (en milliers d'euros) | 31/12/2023 | 31/12/2022 | Variation |
|-----------------------|------------|------------|-------------|
| Fonds dédiés | 22 | 42 | (20) |
| TOTAL | 22 | 42 | (20) |

Les fonds reportés et dédiés concernant 2 contributeurs (Vivendi et Matmut) au 31 décembre 2023.

NOTE 5 – CRÉANCES ET DETTES

A – Créances

| (en milliers d'euros) | 31/12/2023 | 31/12/2022 | Variation |
|-------------------------|------------|------------|-----------|
| Créances ⁽¹⁾ | 1 | 0 | 1 |
| TOTAL | 1 | 0 | 1 |

(1) Avoir à recevoir sur charges locatives, refacturées par Iris Immobilier.

B – État des échéances des dettes

| (en milliers d'euros) | Montant brut | À moins de 1 an | De 1 à 5 ans | À plus de 5 ans |
|---|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| Dettes d'exploitation | | | | |
| Avance et acomptes reçus sur commandes en cours | - | - | - | - |
| Dettes fournisseurs | 67 | 67 | - | - |
| Autres dettes ⁽¹⁾ | 621 | 376 | 245 | - |
| | - | - | - | - |
| TOTAL | 688 | 443 | 245 | - |

(1) Dont : Aides financières non consommées pour 616 milliers d'euros.

Rapport FINANCIER

C – Variation des dettes sur aides non consommées

| (en milliers d'euros) | 01/01/2023 | Augmentation | Aides complémentaires | Utilisation | Reprises non utilisées | 31/12/2023 | Variation |
|-----------------------|------------|--------------|-----------------------|--------------|------------------------|------------|-------------|
| Dont : 2017 | | | 1 | (1) | | - | - |
| 2018 | | | 1 | (1) | | - | - |
| 2019 | 52 | | 1 | (6) | (42) | 5 | (47) |
| 2020 | 84 | | 2 | (12) | (43) | 31 | (53) |
| 2021 | 147 | | 3 | (43) | (25) | 82 | (65) |
| 2022 | 363 | | 4 | (227) | (14) | 127 | (236) |
| 2023 | | 722 | 4 | (355) | (0) | 371 | 371 |
| TOTAL | 646 | 722 | 16 | (644) | (124) | 616 | (30) |

NOTE 6 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION

| (en milliers d'euros) | 31/12/2023 | 31/12/2022 | Variation |
|--|----------------|----------------|--------------|
| Produits d'exploitation | 2 908 | 1 443 | 1 465 |
| Produits de tiers financeurs | 2 869 | 1 376 | 1 493 |
| – dont Entreprises | 1 855 | 295 | 1 560 |
| – dont Particuliers | 14 | 31 | (17) |
| – dont Groupe BOLLORÉ (Coups de pouce) | 200 | 200 | 0 |
| – dont Groupe BOLLORÉ (Frais de fonctionnement) | 800 | 850 | (50) |
| Utilisations des fonds dédiés | 39 | 66 | (27) |
| Charges d'exploitation | (1 451) | (1 550) | 99 |
| Autres achats et charges externes | (816) | (917) | 101 |
| – dont charges refacturées par le Groupe Bolloré | (724) | (858) | 134 |
| – dont charges directes | (92) | (59) | (33) |
| Aides financières consommées | (644) | (576) | (68) |
| Aides financières non consommées | 30 | (42) | 72 |
| Reports en fonds dédiés | (20) | (15) | (5) |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 1 458 | (107) | 1 565 |

DÉTAIL DES CHARGES REFACTURÉES PAR LE GROUPE BOLLORÉ

| (en milliers d'euros) | 31/12/2023 | 31/12/2022 | Variation |
|---|------------|------------|--------------|
| Personnel détaché | 551 | 658 | (107) |
| Loyers et charges locatives | 144 | 146 | (3) |
| Autres frais (Frais de déplacement, missions du personnel...) | 30 | 54 | (24) |
| TOTAL | 724 | 858 | (134) |

NOTE 7 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

| (en milliers d'euros) | 31/12/2023 | 31/12/2022 | Variation |
|--|------------|------------|------------|
| Produits exceptionnels | 0 | 0 | 0 |
| Charges exceptionnelles ⁽¹⁾ | 0 | (9) | (9) |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 0 | (9) | (9) |

(1) Prix Michel Giraud versés aux lauréats.

NOTE 8 – EFFECTIF MOYEN

| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--------------------------------|------------|------------|
| Cadres | 3 | 3 |
| Agents de maîtrise et employés | 3 | 3 |
| TOTAL | 6 | 6 |

NOTE 9 – AVANCES ET CRÉDITS ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS

Néant

NOTE 10 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

NOTE 11 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Néant

NOTE 12 – CONSOLIDATION

Néant

NOTE 13 – INTÉGRATION FISCALE

Néant

NOTE 14 – BÉNÉVOLAT

- La Fondation a fait appel à 3 bénévoles au siège et 1 000 bénévoles répartis pour les 53 sites ouverts en France.
- Le nombre d'heures de bénévolat et sa valorisation n'ont pas pu être évalués compte tenu de la difficulté à mettre en place un processus de recensement et d'évaluation, du fait du nombre important de bénévoles et d'actions entreprises sur des sites multiples.

NOTE 15 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

Rapport du Commissaire AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil d'Administration de la FONDATION DE LA 2^ECHANCE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION DE LA 2^ECHANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité

d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jean Paul SEGURET

Jean Paul SEGURET

Rapport spécial du Commissaire AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'Organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Organe délibérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 14 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jean Paul SEGURET

Jean Paul SEGURET

FONDATION DE LA
2^e chance

RAPPORT D'ACTIVITÉ & BILAN 2023

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
